

Document d'appui à l'outil de gestion des risques électoraux



# Guide sur les facteurs internes

---

Guide sur les facteurs de violences liées aux élections internes aux processus électoraux

IDEA international  
Stockholm  
Septembre 2013





Document d'appui à l'outil de gestion  
des risques électoraux

## **Guide sur les facteurs internes**

### *Guide sur les facteurs de violences liées aux élections internes aux processus électoraux*

Par  
Sead Alihodžić  
Erik Asplund

Le présent guide a eu l'immense privilège de bénéficier des commentaires et critiques de la part des experts en matière de genre et de diversité Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu et Julian Smith, ainsi que d'autres collègues d'IDEA international, y compris certains stagiaires qui ont participé à la recherche initiale. La production du Guide a été supervisée par Lisa Hagman du bureau des publications d'IDEA international.

Nous adressons nos vifs remerciements à Ilona Tip de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, Richard Atwood de l'International Crisis Group, et Sarah Bernasconi et Pascal Holliger du Département fédéral suisse des Affaires étrangères pour avoir fourni leurs des commentaires et suggestions pour l'amélioration du présent guide.



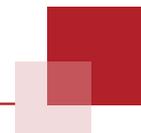
IDEA international

© Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2016  
Édition anglaise 2013

Les publications de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA international, de son conseil d'administration ou des membres de son conseil.

Les demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction partielle ou totale de cette publication doivent être adressées à :

IDEA international  
Strömsborg  
SE-103 34 Stockholm  
Suède



## Table des matières

Acronymes et abréviations .....	4
À propos du Guide sur les facteurs internes .....	5
1. Cadre juridique électoral .....	7
1.1 <i>La loi électorale contestée</i> .....	8
1.2 <i>Un système électoral inadapté</i> .....	10
1.3 <i>Les règles administratives inadaptées</i> .....	12
2. Planification et préliminaires à la mise en œuvre .....	15
2.1 <i>Mauvaise performance des organes de gestion des élections</i> .....	15
2.2 <i>L'inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux</i> .....	17
2.3 <i>L'inadéquation de la planification opérationnelle</i> .....	19
2.4 <i>L'inadéquation de la budgétisation et des financements</i> .....	20
2.5 <i>L'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections</i> .....	22
3. Formation et éducation .....	25
3.1 <i>L'insuffisance de la formation des agents électoraux</i> .....	25
3.2 <i>Le Manque de formation des partis politiques et des médias</i> .....	27
3.3 <i>Le Manque de formation des agences chargées de la sécurité</i> .....	28
3.4 <i>La médiocrité de la campagne d'information des électeurs</i> .....	30
4. Inscription et enregistrement .....	32
4.1 <i>Problèmes lors de l'inscription des électeurs</i> .....	32
4.2 <i>Les problèmes lors de l'enregistrement des partis politiques et les candidats</i> .....	34
4.3 <i>Les problèmes lors de l'accréditation des observateurs nationaux et internationaux</i> .....	37
5. Campagne électorale .....	40
5.1 <i>L'accès inéquitable aux médias et favoritisme</i> .....	40
5.2 <i>L'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation</i> .....	42
5.3 <i>Les rassemblements des partis à des fins de provocation</i> .....	44
5.4 <i>Les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques</i> .....	46
6. Opérations de vote .....	49
6.1 <i>Insuffisance, destruction et perte de matériels sensibles et de matériel nonsensibles</i> .....	49
6.2 <i>Le manque de transparence des votes spéciaux et ceux des expatriés</i> .....	51
6.3 <i>Les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin</i> .....	52
6.4 <i>Les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote</i> .....	54
7. Vérification des résultats .....	56
7.1 <i>Mauvaise gestion des résultats des élections</i> .....	56
7.2 <i>La mauvaise gestion des recours électoraux</i> .....	58
7.3 <i>Rejet des résultats des élections</i> .....	60

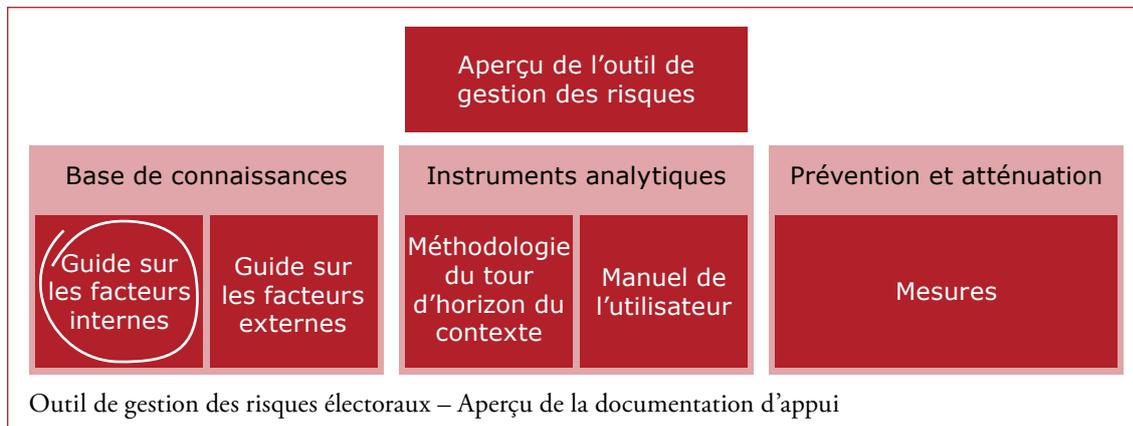
## **Acronymes et abréviations**

ASS	Agences du secteur de la sécurité
CENI	Commission électorale nationale indépendante (Nigeria)
OGE	Organe de gestion des élections
RCE	Règlement des contentieux électoraux
ZEC	Commission électorale du Zimbabwe

# À propos du Guide sur les facteurs internes

## Objectif de ce Guide

Le *Guide sur les facteurs internes* est document d'appui à l'outil de gestion des risques électoraux d'IDEA international. Les facteurs présentés dans ce document reflètent la liste des « facteurs de violences liées aux élections, internes aux processus électoraux » (ci-après désignés « facteurs internes ») tels que présentés dans le module de l'outil, la base de connaissances (voir ci-dessous la représentation graphique de l'outil). Ce format est facile à imprimer et à faire circuler. Associé au document sur les facteurs externes, le présent ouvrage est destiné à guider l'utilisateur de l'outil de gestion des risques électoraux de manière systématique dans une liste de contrôle plus large permettant d'identifier les risques électoraux dans un pays donné avec un cadre électoral précis.



## Utilisateurs de ce guide

Le présent document s'adresse aux personnes impliquées dans les exercices de tour d'horizon du contexte<sup>1</sup> et de personnalisation de l'outil.<sup>2</sup> L'organisation pour laquelle travaille l'utilisateur de l'outil partagera avec son personnel, ses organisations partenaires et les spécialistes externes impliqués dans le projet un exemplaire de ce guide et d'autres documents d'appui, afin de garantir le bon déroulement des discussions et des contributions.

## Méthodologie d'identification des facteurs pertinents

Les facteurs internes proviennent et n'existent pas dehors du cadre électoral et se rapportent à des acteurs, événements, pratiques et matériel électoraux susceptibles de déclencher ou de contribuer au déclenchement des violences liées aux élections. La liste présentée dans cet ouvrage est compilée à partir de différents documents de recherche, de rapports sur les élections

<sup>1</sup> Le tour d'horizon du contexte est une analyse de la dynamique historique et actuelle des conflits liés aux élections et constitue une estimation des risques potentiels liés aux prochaines échéances électorales (cette partie est couverte dans la section 4.1.1 de *L'Outil de gestion des élections en bref*).

<sup>2</sup> La personnalisation est un exercice technique qui renvoie à la création d'un modèle spécifique à un pays et à des élections, produit à l'aide de l'outil logiciel (voir section 4.1.2 de *L'Outil de gestion des élections en bref*).

et d'autres publications pertinentes. Ces documents présentent des liens entre les facteurs ou les combinaisons des facteurs particuliers, ayant pour conséquences une recrudescence des tensions et des flambées de violences, toutes liées aux élections.

## Structure du Guide et description des facteurs

Ce guide met en évidence 26 facteurs internes regroupés en sept phases<sup>3</sup> du cycle électoral (présentées dans les sept chapitres : voir table des matières). Outre les brèves introductions de chacune des phases du cycle électoral, ce document prévoit une description à chaque facteur :

1. la section *introduction* fournit une définition et une explication générale du contexte dans lequel un facteur donné peut déclencher ou contribuer au déclenchement des violences liées aux élections ;
2. la section relative aux *cas empiriques et facteurs interdépendants* illustre certains pays et contextes électoraux dans lesquels un facteur donné a été identifié comme catalyseur ou facteur ayant contribué au déclenchement des violences liées aux élections. Les facteurs interdépendants mettent en évidence le contexte général dans lequel les violences ont eu lieu. Il s'agit des facteurs internes et externes. Les documents sources y sont mentionnés ;
3. la section relative aux *indicateurs observables* met en évidence les propriétés observables des différents facteurs ; et
4. la section relative aux *méthodologies de la collecte et de l'analyse de données* présente les sources de données, les techniques de collecte et les méthodes d'analyse. Le logiciel comportera des questionnaires d'enquêtes préétablis, mais modifiables, qui assistera au mieux le(s) utilisateur(s) dans la collecte de données. Les analyses aideront les organismes, principalement ceux chargés de l'organisation des élections pacifiques, à faire des choix éclairés.

## Personnalisation de la liste des facteurs

La liste des facteurs présentés dans ce Guide n'est nullement exhaustive. En outre, la manière dont les facteurs sont désignés ou décrits peut ne pas correspondre aux terminologies et spécificités locales. Le module de l'outil sur la base de connaissances permettra en effet à l'utilisateur de renommer les facteurs existants et/ou de produire et décrire de nouveaux facteurs qui seront inclus dans le modèle spécifique aux pays et aux élections.

<sup>3</sup> La huitième phase du cycle électoral ne figure pas dans le présent guide. S'il est possible que les violences survenant à la suite de l'application des résultats électoraux soient liées aux élections, les facteurs de risques sous-jacents de ces violences ne peuvent être relatifs au processus. Au contraire, l'incident doit être examiné dans le contexte des facteurs de risque structurels. Ces derniers sont définis dans *Le Guide sur les facteurs de violences liées aux élections externes aux processus électoraux*.



# 1. Le cadre juridique électoral

La législation électorale est un ensemble d'« éléments juridiques structurels qui définissent ou influencent un processus électoral ». Ces éléments comprennent :<sup>4</sup>

- *La Constitution*, qui est la loi suprême d'un pays ;
- *les lois nationales*, qui peuvent constituer l'ensemble des textes du code électoral, ou un ensemble de lois couvrant les différents aspects du processus électoral ;
- *les lois provinciales ou d'un État*, qui peuvent, dans les pays fédéraux, régir l'ensemble des processus électoraux provinciaux ou étatiques et locaux (comme en Australie) ou des échéances électorales nationales (comme aux États-Unis) ;
- *les décrets et les règlements* pris par les autorités nationales ou infranationales ;
- *les règlements, les proclamations et les directives* publiés par un organe de gestion des élections (OGE), s'il a le pouvoir de le faire ;
- *les lois coutumières et les conventions* qui peuvent être intégrées dans une loi électorale ou les règlements ou politiques de l'OGE, pour gérer les questions telles que l'inscription des électeurs et les dispositions relatives au vote qui diffèrent entre femmes et hommes ;
- *les politiques administratives* adoptées par un OGE ou d'autres organismes ; et
- *les codes de conduite* (imposés ou non), dont certains peuvent revêtir un caractère tacite et avoir un impact direct ou indirect sur le processus électoral, par exemple pour les OGE, la participation, l'observation et la couverture médiatique électorales.

Le cadre peut également intégrer les normes internationales émanant des cadres et accords internationaux. Par exemple, les articles 7 et 8 de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), exigent que les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et, en particulier, leur assurant, dans des conditions d'égalité avec les hommes et sans aucune discrimination, la possibilité de représenter leur gouvernement à l'échelle internationale et de participer aux travaux des organisations internationales. L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule en ses alinéas 1 et 3 que « toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis » et « la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote ».

<sup>4</sup> IDEA international, *Concevoir la gestion électorale: Le Manuel d'IDEA international* (Stockholm: IDEA international, 2006), chapitre 2, p. 43, disponible sur <[http://www.idea.int/publications/emd/upload/EMD\\_inlay\\_final.pdf](http://www.idea.int/publications/emd/upload/EMD_inlay_final.pdf)>, consulté le 23 septembre 2011.

## 1.1 La loi électorale contestée

### Introduction

La loi électorale comporte un ou plusieurs texte(s) de loi régissant tous les aspects du processus électoral des institutions politiques tel que le définit la Constitution ou le cadre institutionnel d'un pays.<sup>5</sup>

La loi électorale peut exclure des individus et des groupes des processus électoraux en leur refusant le droit de voter ou de participer à des élections. Elle peut également être prévue pour favoriser un parti par rapport à un autre. Ceux qui se sentent privés de la possibilité de participer aux processus électoraux ou qui sont soumis à concurrence sur un terrain de jeu inéquitable, sont susceptibles de recourir à des moyens violents pour véhiculer leur message ou carrément empêcher la tenue des élections. De même, un gouvernement ou ses partisans peuvent également empêcher certains groupes de participer aux élections à travers des moyens violents.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections parlementaires et présidentielles de 2008 au Zimbabwe.* La loi électorale adoptée en 2007 ne stipulait aucune date limite à la publication des résultats des élections par la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC). En outre, le calendrier relatif à l'organisation du second tour des élections ne prévoyait que 21 jours, ignorant la réalité. Des incohérences juridiques ont occasionné un retard dans la publication des résultats électoraux, soulevant ainsi des préoccupations au sein de l'opposition selon lesquelles les élections auraient été truquées. À mesure que les tensions s'amplifiaient, les pro-Mugabe ont procédé à des actes d'intimidation à l'encontre des populations des provinces considérées comme des bastions de l'opposition. Les habitants de la province de Manicaland ont été intimidés par la forte présence des milices de jeunes et des anciens combattants réputés pour leurs méthodes brutales.<sup>6</sup>

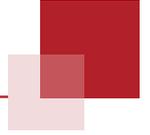
*Les facteurs interdépendants :* Les atteintes aux droits humains (*externe*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; la présence d'acteurs armés non étatiques (*externe*) ; les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; la médiocrité de la campagne d'information des électeurs (*interne*).<sup>7</sup>

- *L'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire.* L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire prévue pour février 2010 a d'abord été reportée par le président sortant,

<sup>5</sup> IDEA international, *Concevoir la gestion électorale*, annexe B, Glossaire, p. 368, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>6</sup> IRIN Afrique, « Zimbabwe: Recrudescence des violences post-électorales », 10 avril 2008, disponible sur <<http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportID=77705>>, consulté le 24 août 2011.

<sup>7</sup> International Crisis Group, « Zimbabwe: Les perspectives d'une élection truquée », Africa Report n°138 (20 mars 2008), pp. 8, 9, 12, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/southern-africa/zimbabwe/Zimbabwe%20Prospects%20from%20un%20Flawed%20Election.pdf>>, consulté le 26 septembre 2011.



Laurent Gbagbo. Un report qui avait entraîné de violentes manifestations à travers tout le pays faisant 14 victimes, dont cinq morts.<sup>8</sup> L'amendement de la loi électorale de 2008 avait introduit une disposition qui obligeait la Commission électorale indépendante (CEI) à transmettre les résultats des élections au Conseil constitutionnel pour vérification. Cette disposition a contribué au déclenchement d'une vague de violences post-électorales, qui s'est soldée par plus de 3000 morts.<sup>9</sup> Le Président Gbagbo avait exercé son influence sur le Conseil constitutionnel pour bloquer le processus de certification du candidat de l'opposition, Alassane Ouattara, en tant que vainqueur du deuxième tour de l'élection, provoquant ainsi une flambée de violence.

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs armés non étatiques et les d'acteurs voisins violents (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*) ;<sup>10</sup> les plaintes relatives au génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (*externe*) ;<sup>11</sup> les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;<sup>12</sup> les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*) ; les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*).<sup>13</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le niveau de conformité aux normes et obligations électorales régionales et internationales ;
2. le niveau d'adéquation et d'exhaustivité de la loi électorale dans la régulation de tous les aspects liés aux processus électoraux ;
3. le niveau de confiance en la loi électorale ; et
4. le nombre de plaintes contre la loi électorale (nombre de déclarations aux organes judiciaires officiels et les déclarations non officielles).

<sup>8</sup> Alston, Philip, « Rapport du Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Addendum: Les violences et assassinats liés aux élections », document des Nations unies A/HRC/14/24/Add.7 (18 mai 2010), disponible sur <[http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E002895AFBE42ABA492577370007FFE9-Full\\_Report.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E002895AFBE42ABA492577370007FFE9-Full_Report.pdf)>, consulté le 24 août 2011.

<sup>9</sup> Centre d'actualités de l'ONU, « Côte d'Ivoire : Le procureur de la CPI demande l'autorisation d'ouvrir une enquête », 23 juin 2011, disponible sur <<https://www.hrw.org/fr/news/2011/06/23/cote-divoire-le-procureur-de-la-cpi-demande-lautorisation-douvrir-une-enquete>>, consulté le 27 juin 2011.

<sup>10</sup> International Crisis Group, « Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire », Rapport Afrique n°176 (1<sup>er</sup> août 2011), pp. 2, 3, 5, 6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/176%20Une%20periode%20critique%20pour%20stabiliser%20la%20Cote%20d-Ivoire.pdf>>.

<sup>11</sup> Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : Les forces de Laurent Gbagbo ont commis des crimes contre l'humanité », 15 mars 2011, disponible sur <<https://www.hrw.org/fr/news/2011/03/15/cote-divoire-les-forces-de-laurent-gbagbo-ont-commis-des-crimes-contre-lhumanite>>, consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

<sup>12</sup> International Crisis Group, « Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral », Rapport Afrique n°158 (5 mai 2010), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/158%20Cote%20d%20Ivoire%20-%20securiser%20le%20processus%20electoral.pdf>>, consulté le 2 novembre 2011.

<sup>13</sup> International Crisis Group, « Côte d'Ivoire : Sortir enfin de l'ornière ? », Briefing Afrique n°77 (25 novembre 2010), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/B77%20Cote%20dIvoire%20-%20Sortir%20enfin%20de%20lorniere.pdf>>, consulté le 2 novembre 2011.

## Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Effectuer un examen rationnel global et une analyse de la loi électorale et de son impact sur tous les groupes de personnes. Analyser les impacts négatifs potentiels dans les différentes régions et entre les différents groupes sociaux et les acteurs politiques. Utiliser les cartes pour indiquer les régions où la loi électorale peut entraîner des risques accrus de violence. Utiliser des marqueurs de couleurs différentes pour faire un distinguo entre les différentes catégories, par exemple les dispositions juridiques préoccupantes, les groupes et les acteurs concernés.
- Réaliser des enquêtes régulières parmi les acteurs politiques et au sein du grand public en ciblant les hommes comme les femmes pour comprendre leur niveau de satisfaction concernant la loi électorale.<sup>14</sup> Faire une représentation graphique des données et en observer les tendances. Créer des cartes en couleur pour indiquer les régions où l'insatisfaction est élevée.
- Recueillir les informations sur les plaintes officielles introduites et résolues auprès des instances administratives et judiciaires respectives liées à la loi électorale. Utiliser les cartes pour marquer les zones géographiques où la plupart des plaintes ont été introduites et illustrer les graphiques reflétant les plaintes déposées tout au long du cycle électoral. Faire une distinction entre les groupes qui déposent des plaintes et désagréger les plaintes en fonction du sexe, de l'appartenance politique, etc.
- Évaluer l'inclusivité et la transparence des processus législatifs. Marquer les zones où certains groupes sont exclus et où les processus ne sont pas transparents.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures.

## 1.2 Un système électoral inadapté

### Introduction

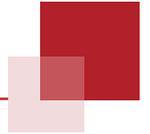
Au niveau le plus fondamental, le système électoral traduit les suffrages exprimés en sièges remportés par les partis politiques et candidats.<sup>15</sup>

Les différents systèmes électoraux peuvent aggraver ou modérer les tensions et les conflits dans la société. Certains systèmes peuvent avoir un bon fonctionnement assurant une représentation équilibrée des genres<sup>16</sup> et des groupes minoritaires, ainsi que la formation des gouvernements de coalition. D'autres encourageront la formation d'un gouvernement fort à parti unique. Lorsqu'un système électoral n'est pas considéré comme inclusif et équitable et que le cadre politique ne suscite pas au sein des partis politiques le sentiment qu'ils ont la possibilité de

<sup>14</sup> Veiller à ce que toutes les enquêtes obtiennent des répondants leurs caractéristiques sociodémographiques, y compris leur appartenance à des groupes marginalisés. Il s'agit de l'âge, du sexe, de la langue, de l'orientation politique, de l'ethnicité et de la religion, de la localité et de toute appartenance à un groupe minoritaire qu'ils peuvent avoir.

<sup>15</sup> IDEA international, *Electoral System Design: The New International IDEA Handbook* (Stockholm : IDEA international, 2005), pp. 5, 177, disponible sur <[http://www.idea.int/publications/esd/upload/ESD\\_Handb\\_low.pdf](http://www.idea.int/publications/esd/upload/ESD_Handb_low.pdf)>.

<sup>16</sup> Le genre renvoie à une construction sociale plutôt qu'aux rôles biologiquement attribués aux femmes et aux hommes, ainsi que leur interrelation dans une société donnée à un moment et dans un lieu précis, alors que le sexe se réfère aux différences et aux rôles biologiquement déterminés. Les qualités, l'identité et les comportements que l'on attend des hommes et des femmes sont déterminés à travers le processus de socialisation.



reporter les prochaines échéances, les perdants peuvent se sentir obligés d'œuvrer en dehors du système, en utilisant des tactiques anti-démocratiques, de confrontation, y compris la violence.<sup>17</sup>

Une étude publiée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)<sup>18</sup> met en évidence quatre variables d'un système électoral susceptible de déclencher des conflits : (a) la formule permettant de déterminer l'attribution des sièges en fonctions des votes ; (b) l'étendue des circonscriptions ; (c) le rapport voix-sièges ; et (d) le découpage électoral.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 1998 au Lesotho.* Le système électoral du scrutin majoritaire uninominal a déclenché des violences liées à la perception d'un système discriminatoire et anti-démocratique.<sup>19</sup> Les manifestations ont conduit à des émeutes, provoquant la destruction de plusieurs bâtiments. L'intervention militaire de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) avait mis fin au conflit.<sup>20</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les rassemblements des partis à des fins de provocation (*interne*) ; l'inadéquation de la budgétisation et des financements (*interne*) ; l'insuffisance, la destruction et la perte du matériel sensible et non sensible (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*).<sup>21</sup>

- *Les élections législatives de 2008 en Malaisie.* Les partis politiques d'opposition et les groupes de la société civile ont manifesté en faveur de la réforme électoral avant les élections générales. Parmi les exigences, les manifestants ont appelé à l'abrogation du système majoritaire uninominal hérité du régime colonial britannique, où le vainqueur à la majorité simple domine le parlement. Les partis d'opposition et les groupes de la société civile ont affirmé que ce système était discriminatoire et excluait les femmes et les populations autochtones. Leurs revendications en faveur d'un terrain équitable ont été accueillies par des violences policières faisant deux

<sup>17</sup> IDEA international, *Electoral System Design*, p. 6.

<sup>18</sup> Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Élections et prévention des conflits : Guide d'analyse, de planification et de programmation* (New York : PNUD, 2009), disponible sur <<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/1938-electionguide-low.pdf>>, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>19</sup> Likoti, Fako Jackson, « Democracy and Elections in Lesotho: The Challenges of Lesotho Mixed Member Proportional System » (non daté), p. 3, disponible sur <[http://www.globalcrissolutions.org/libraries/democracy\\_and\\_elections%20\\_in\\_lesotho.pdf](http://www.globalcrissolutions.org/libraries/democracy_and_elections%20_in_lesotho.pdf)>, consulté le 16 septembre 2011.

<sup>20</sup> Elklit, Jørgen, « Lesotho: Africa's First MMP Electoral System », dans IDEA international, *Electoral System Design*, p. 92.

<sup>21</sup> Secrétariat du Commonwealth, « The Lesotho National Assembly Elections, 23 May 1998: The Report of the Commonwealth Observer Group » (1998), pp 8-12, 16, disponible sur <[http://www.thecommonwealth.org/shared\\_asp\\_files/GFSR.asp ? = 141402 NodeID](http://www.thecommonwealth.org/shared_asp_files/GFSR.asp? = 141402 NodeID)>, consulté le 13 octobre 2011.

victimes du côté des partisans de l'opposition, touchées par balle à la poitrine.<sup>22</sup>

*Les facteurs interdépendants* : l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; le manque de transparence des votes spéciaux et ceux des expatriés (*interne*) ;<sup>23</sup> les problèmes lors de l'enregistrement des partis politiques et des candidats (*interne*) ; les problèmes lors de l'accréditation des observateurs nationaux et internationaux (*interne*).<sup>24</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le niveau d'inclusivité du système électoral ; et
2. le degré de redevabilité garantie par le système électoral.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données :**

- Effectuer une analyse rationnelle des effets de (a) la formule électorale ; (b) l'étendue de la circonscription ; (c) le rapport voix-sièges ; et (d) le découpage électoral en fonction de la représentativité de tous les grands groupes parmi les institutions politiques. Utiliser les cartes pour marquer les zones où la conception du système électoral fait augmenter les risques de déclenchement de violences. Utiliser les différents marqueurs pour présenter les différents risques.
- Réaliser des enquêtes auprès des acteurs politiques et non-politiques pour recueillir leurs perceptions concernant la pertinence du système électoral. Utiliser les cartes et les graphiques pour présenter les données et l'identification des zones géographiques à haut risque ou les tendances de risque à la hausse.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures.

## **1.3 Les règles administratives inadaptées**

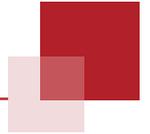
### **Introduction**

Le cadre juridique électoral comprend plusieurs règles administratives, à savoir les décrets et les règlements pris par les autorités nationales ou infranationales ; les règlements, proclamations et directives publiés par l'OGE ; les lois coutumières, les conventions et les codes de conduite ; et des règlements ou politiques de l'OGE régissant divers aspects. Ces règles sont importantes car elles fixent un cadre normatif clair et exhaustif qui peut être mis en œuvre de manière claire.

<sup>22</sup> Gáldu – Centre de ressources pour les droits des peuples autochtones, « Malaysia: Calls for Electoral Reforms Met With Violence », 18 septembre 2007, disponible sur <<http://www.galdu.org/web/index.php?odas=2260&giella1=eng>> consulté le 28 octobre 2011.

<sup>23</sup> Human Rights Watch, « Malaysia: Citizens Denied a Fair Vote », 5 mars 2008, disponible sur <<http://www.hrw.org/nouvelles/2008/03/03/Malaisie-citoyens-denied-juste-vote>>, consulté le 2 novembre 2011.

<sup>24</sup> Gáldu – Centre de ressources pour les droits des peuples autochtones, « Malaysia: Calls for Electoral Reforms Met With Violence », consulté le 2 novembre 2011.



Le manque de clarté législative et opérationnelle peut avoir une incidence négative sur la crédibilité et la transparence des processus électoraux et augmenter le risque de manipulation arbitraire, susceptible d'engendrer des conflits et des violences.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections municipales de 2011 aux Maldives.* Six cas de violences liées aux élections ont été signalés,<sup>25</sup> tous émanant d'incidents liés à des règles évasives et des directives ad hoc. Les observateurs ont fait état de deux sympathisants du Parti démocratique maldivien (MDP) blessés sur l'île de Kelaa suite aux échauffourées avec la police et qui ont ensuite été transférés à l'hôpital. L'incident s'était déclenché suite à une décision de la Commission électorale où tous les votants devraient faire la queue pour pouvoir déposer leur bulletin de vote, sans tenir compte du temps que cela prendrait.<sup>26</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les risques environnementaux (*externe*) ; les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;<sup>27</sup> les problèmes lors de l'enregistrement des partis politiques et des candidats (*interne*) ; la loi électorale contestée (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*).<sup>28</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le niveau de mise en œuvre des textes législatifs à travers les règlements et directives spécifiques ;
2. la mesure dans laquelle les agents électoraux, les acteurs politiques et les groupes citoyens, notamment les hommes et les femmes, sont sensibilisés et assimilent les processus électoraux ; et
3. le degré de confiance et de satisfaction des acteurs électoraux concernant les différentes règles et procédures administratives.

<sup>25</sup> Maldivian Democracy Network, « Electoral Violence Monitoring: Local Council Elections 2011 », p. 9, disponible sur <<http://www.mvdemocracynetwork.org/wp-content/uploads/2011/05/Report-final-corrected-values.pdf>>, consulté le 3 octobre 2011.

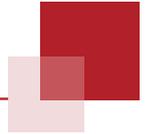
<sup>26</sup> Ibid., p. 67.

<sup>27</sup> Ibid., pp. 23, 25.

<sup>28</sup> Ibid., pp. 26, 38, 41.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Recourir à des enquêtes pour jauger le niveau d'approbation des règles électorales chez les acteurs électoraux. Utiliser les graphiques pour illustrer les niveaux d'approbation. Faire un distinguo entre les différents acteurs politiques en demandant les caractéristiques sociodémographiques des répondants, notamment la localité et l'appartenance au groupe minoritaire/marginalisé.
- Identifier les acteurs politiques n'ayant pas approuvé les dispositions réglementaires particulières, telles que les codes de conduite des partis politiques. Utiliser les cartes pour illustrer les zones où cet aspect peut représenter un risque particulier.
- À travers les mêmes enquêtes, évaluer les niveaux de connaissance et de compréhension des règlements électoraux pertinents parmi les agents électoraux, les acteurs politiques et les groupes citoyens, notamment les groupes de femmes et de jeunes. Utiliser des diagrammes à barres pour présenter les résultats. En cas d'irrégularités géographiques, utiliser les cartes pour les illustrer.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures.



## 2. Planification et préliminaires à la mise en œuvre

### 2.1 La mauvaise performance des organes de gestion des élections

#### Introduction

Un OGE est une organisation ou un organe juridiquement responsable de la gestion de tout ou partie des éléments essentiels à la tenue des élections et des instruments de la démocratie directe. Ces responsabilités fondamentales comprennent : planifier les opérations de vote, déterminer qui est éligible au vote, recevoir et valider les candidatures des participants aux élections (les partis politiques et/ou les candidats), l'organisation du scrutin, le dépouillement et la comptabilisation des suffrages.<sup>29</sup> L'OGE peut être une institution autonome ou une unité au sein d'une grande institution ayant un mandat plus large.

Il existe trois grands modèles de gestion électorale : indépendant, gouvernemental et mixte. Pour chacun de ces modèles, la représentation des genres au sein de l'OGE est fondamentale. Toutefois, peu importe le modèle adopté, il est essentiel que l'OGE garantisse la crédibilité du processus électoral et la légitimité des résultats électoraux. Cela n'est possible que lorsque la gestion électorale est constituée et qu'elle fonctionne selon les principes directeurs fondamentaux suivants : *l'indépendance, l'impartialité, l'intégrité, la transparence, l'efficacité, le professionnalisme et le sens du service.*<sup>30</sup>

Lorsqu'un seul de ces principes constitutifs fait défaut, l'action de l'OGE peut susciter plus d'inquiétudes et un chaos susceptible d'entraîner le déclenchement des violences électorales.

#### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections parlementaires et présidentielles de 2007 au Nigeria.* Lors des élections de 2007, le Nigeria a dû faire face à une vague de violences faisant 200 morts. L'une des principales difficultés rencontrées lors des élections est la sous-performance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La CENI n'a pas su organiser des élections conformes et s'est montrée conciliante à l'égard des trucages et d'autres irrégularités électorales. Selon certains observateurs, la mauvaise organisation et la logistique faisaient partie d'une stratégie globale visant la fraude électorale. Immédiatement après la publication des résultats, convaincus que les résultats ne reflétaient pas leurs suffrages exprimés, des manifestants sont descendus dans les rues. Les manifestants ont été violemment réprimés par la police.<sup>31</sup> Les

<sup>29</sup> IDEA international, *Concevoir la gestion électorale*, annexe B, Glossaire, p. 330.

<sup>30</sup> IDEA international, *Concevoir la gestion électorale*, pp. 22-5.

<sup>31</sup> International Crisis Group, « Nigeria: Failed Elections, Failing State », Rapport Afrique n°126 (30 mai 2007), p. 6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/nigeria/Nigeria%20Failed%20Elections%20Failing%20State.pdf>>.

tueries ont ciblé principalement les candidats politiques et leurs partisans, et ont été perpétrées par des milices armées appartenant à des politiciens et composées d'adultes et adolescents au chômage ou pauvres.<sup>32</sup>

*Les facteurs interdépendants.* Les atteintes aux droits humains (*externe*) ;<sup>33</sup> les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*) ; l'insuffisance, la destruction et la perte du matériel sensible et non sensible (*interne*) ; les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*) ; la présence d'acteurs armés non étatiques (*externe*) ;<sup>34</sup> les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*).<sup>35</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Les niveaux de confiance et de fiabilité dont jouissent les OGE à travers le pays ;
2. le degré d'indépendance et de composition inclusive des OGE, notamment dans la perspective de genre ;
3. le niveau d'impartialité des OGE ; et
4. le niveau de transparence des activités des OGE.

<sup>32</sup> Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 40, consulté le 26 août 2011.

<sup>33</sup> International Crisis Group, « Nigeria: Failed Elections, Failing State », Résumé, pp. 4, 5, 7, 9.

<sup>34</sup> International Crisis Group, « Nigeria: Failed Elections, Failing State », pp. 2, 3, 5, 6, 11.

<sup>35</sup> International Crisis Group, « Nigeria: Want in the Midst of Plenty », Rapport Afrique n°113 (19 juillet 2006), p. 1, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/nigeria/Nigeria%20Want%20in%20the%20Midst%20of%20Plenty.pdf>>, consulté le 2 novembre 2011.

## Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Effectuer un examen rationnel et une analyse du cadre juridique régissant la création et le fonctionnement des OGE. Lorsqu'un cadre juridique n'est pas sensible au genre et/ou au conflit, par exemple, s'il ne garantit pas la représentation des différents groupes incluant les hommes et les femmes, les minorités et parfois les groupes de la majorité, utiliser les cartes pour indiquer les régions où la composition et l'œuvre des OGE peuvent constituer un facteur capable d'inciter à la violence.
- Effectuer une enquête sur et interviewer les acteurs politiques et les groupes citoyens afin de mesurer la perception et le niveau de confiance suscités par le travail de l'OGE. Réaliser des enquêtes régulièrement. Représenter graphiquement le niveau de confiance au fil du temps afin de comprendre les tendances.
- Analyser les pratiques professionnelles de l'OGE relatives à l'inclusion, la transparence et la redevabilité. Interviewer les acteurs politiques et les groupes de la société civile, en ciblant les femmes comme les hommes au sein de ces groupes sur ces questions particulières et/ou les inclure dans l'enquête ci-dessus. Utiliser des graphiques pour enregistrer/observer les tendances et les cartes pour indiquer les régions où ces questions suscitent des tensions particulières.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures.

## 2.2 L'inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux

### Introduction

Les mécanismes de règlement des contentieux électoraux (RCE) fournissent un cadre formel de recours à travers lequel les mesures et/ou les procédures électorales peuvent être légalement contestées. Les contentieux peuvent surgir à tout moment, tout au long des différentes étapes du processus électoral.<sup>36</sup> Si des mécanismes de RCE efficaces et fiables ne sont pas établis dès le début des processus électoraux, les acteurs électoraux peuvent décider de recourir à la violence pour régler les litiges.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections législatives de 2005 en Éthiopie.* Le président du Conseil électoral national d'Éthiopie (NEBE) assumant également le rôle de Président de la Cour suprême, avait pour mandat de statuer sur les contentieux électoraux. Une double casquette fortement contestée par l'opposition. Les plaintes électorales ont été examinées de manière non seulement à empêcher les partis d'opposition d'exercer leurs droits électoraux, mais à les exposer à d'autres atteintes aux droits humains et à l'insécurité. Ce climat de peur et d'intimidation a marqué l'ensemble du processus

<sup>36</sup> IDEA international, *Electoral Justice: The International IDEA Handbook* (Stockholm IDEA international, 2010), pp 37-8, disponible sur <[http://www.idea.int/publications/electoral\\_justice/upload/inlay-Electoral-Justice.pdf](http://www.idea.int/publications/electoral_justice/upload/inlay-Electoral-Justice.pdf)>, consulté le 23 septembre 2011.

de gestion des plaintes et un témoin a même été tué. Les forces de sécurité et les milices étaient présentes pendant les audiences et les témoins de l'opposition ont été arrêtés avant ou après leurs déclarations aux audiences.<sup>37</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les plaintes portant sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (*externe*) ;<sup>38</sup> les atteintes aux droits humains (*externe*) ; la présence d'acteurs armés non étatiques (*externe*) ;<sup>39</sup> le rejet des résultats des élections (*interne*).<sup>40</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'existence des organes RCE ;
2. le degré d'accessibilité des organes RCE ;
3. le degré d'efficacité des organes RCE ;
4. le degré d'indépendance des organes RCE ;
5. le degré d'impartialité des organes RCE ;
6. le degré de transparence des organes RCE ; et
7. le niveau de confiance au sein des organes RCE.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

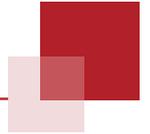
- Réaliser les enquêtes et les entretiens avec les acteurs politiques et les groupes citoyens pour mesurer le degré de confiance à l'égard des travaux des organes RCE. Utiliser les cartes pour illustrer le niveau de confiance dans les différentes régions géographiques. Répéter les enquêtes au fil du temps et réaliser des graphiques pour en observer les tendances.
- Recueillir les données sur le nombre de requêtes liées aux élections reçues, résolues, et en cours par les organes RCE compétents et désagréger les requêtes en fonction du sexe. Utiliser les graphiques pour illustrer les données comparatives. Utiliser les cartes pour illustrer les régions géographiques où les organes RCE ont un faible rendement.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

<sup>37</sup> Mission d'observation des élections de l'Union européenne, « Ethiopia Legislative Elections 2005: Final Report » (non daté), pp 3, 28, disponible sur <[http://eeas.europa.eu/human\\_rights/election\\_observation/ethiopia/final\\_report\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/human_rights/election_observation/ethiopia/final_report_en.pdf)>, consulté le 29 août 2011.

<sup>38</sup> Human Rights Watch, « Ethiopia: Crimes Against Humanity in Gambella Region », 23 mars 2005, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2005/03/23/ethiopia-crimes-against-humanity-gambella-region>>, consulté le 2 novembre 2011.

<sup>39</sup> Human Rights Watch, « Ethiopia: Political Dissents Quashed », le 9 mai 2005, disponible sur <<https://www.hrw.org/news/2005/05/09/ethiopia-political-dissent-quashed>>, consulté le 3 novembre 2011.

<sup>40</sup> Human Rights Watch, « Ethiopia: Crackdown Spreads Beyond Capital », 15 juin 2005, disponible sur <<https://www.hrw.org/news/2005/06/15/ethiopia-crackdown-spreads-beyond-capital>>, consulté le 3 novembre 2011.



## 2.3 L'inadéquation de la planification opérationnelle

### Introduction

L'élaboration d'un plan stratégique est une étape fondamentale pour un OGE souhaitant exercer ses responsabilités juridiques.<sup>41</sup> La planification opérationnelle permet d'élaborer un plan clair sur les mesures à prendre pour organiser des élections crédibles. Le plan inclura les descriptions, les calendriers, la portée géographique de la préparation, les activités et les ressources humaines et financières nécessaires.

Une mise en œuvre inefficace des activités électorales peut entraîner des défaillances et des retards. Si ces difficultés sont considérées comme des tactiques délibérées visant à favoriser certaines options politiques ou sont susceptibles d'influencer les résultats électoraux, elles peuvent déclencher les violences.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- Les élections générales de 2013 au Zimbabwe. Au cours du vote spécial, des électeurs en uniforme ont cassé les fenêtres d'un bureau de vote<sup>42</sup> et, lors un autre incident, ils sont entrés de force dans un bureau de vote. La police anti-émeute a été contactée pour venir maîtriser la situation.<sup>43</sup> Au terme du processus de vote spécial, de nombreux électeurs, parmi lesquels du personnel de sécurité et des fonctionnaires, n'avaient pas été en mesure de voter. La Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) s'est plus tard publiquement excusée en admettant que le vote spécial était entaché de problèmes logistiques, d'où le retard conséquent de livraison par la ZEC des bulletins de vote aux bureaux respectifs à travers le pays.<sup>44</sup> La ZEC a également mentionné des problèmes juridiques imprévus l'ayant forcée à imprimer les bulletins de vote plus tard que prévu.<sup>45</sup>

*Les facteurs interdépendants* : l'insuffisance, la destruction et la perte du matériel sensible et non sensible (*interne*) ;<sup>46</sup> le manque de transparence des votes spéciaux et de ceux des expatriés (*interne*).<sup>47</sup>

<sup>41</sup> IDEA international, *Electoral Management Design*, p. 131.

<sup>42</sup> Nehanda Radio, « Police Smash Windows in Voting Chaos », 15 juillet 2013, disponible sur <<http://nehandaradio.com/2013/07/15/police-smash-windows-in-voting-chaos/>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>43</sup> « Anti-riot Squad Called to Control Rowdy Voters », *The Herald*, le 15 juillet 2013, disponible sur <<http://www.herald.co.zw/anti-riot-squad-called-to-control-rowdy-voters/>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>44</sup> « ZEC Apology over Special Vote Fiasco », *New Zimbabwe*, le 17 juillet 2013, disponible sur <<http://www.newzimbabwe.com/news-11733-ZEC%20apology%20over%20special%20vote%20fiasco/news.aspx>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>45</sup> Bulawayo 24 News, « Special Vote Delays, ZEC Blames MDC's Appeals », 15 juillet 2013, disponible sur <<http://bulawayo24.com/index-id-news-sc-national-byo-33128.html>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>46</sup> Bulawayo 24 News, « Special Vote Delays, ZEC Blames MDC's Appeals », 15 juillet 2013.

<sup>47</sup> « MDC-T Challenges Special Vote », *The Zimbabwean*, le 13 juillet 2013, disponible sur <<http://www.thezimbabwean.co/2013/07/mdc-t-challenges-special-vote/>>, consulté le 5 février 2014.

## **Indicateurs observables**

1. L'existence de lignes directrices pour la planification stratégique et opérationnelle électorale parmi les acteurs concernés ;
2. l'existence de plans stratégiques et concepts opérationnels au niveau des organes compétents ;
3. le niveau de cohérence des plans stratégiques et opérationnels ;
4. le niveau de consultation entre les acteurs responsables pendant la période de planification et la capacité de mise en œuvre des plans opérationnels ; et
5. l'existence de procédures et mécanismes de suivi et d'évaluation.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Obtenir les données de planification opérationnelle des acteurs concernés à différents niveaux. Analyser la planification opérationnelle en termes de qualité, d'adéquation, de faisabilité, y compris de disponibilité des ressources et des calendriers arrêtés. Mettre en évidence les lacunes, par exemple les déficits potentiels en termes de ressources humaines et de financement en vue de la mise en œuvre des plans face aux délais irréalistes. Utiliser les cartes pour marquer les zones géographiques de préoccupation particulière.
- Contrevérifier l'harmonisation entre les documents produits par les différentes parties prenantes (par exemple entre les OGE et les ASS). Utiliser les cartes pour indiquer les zones géographiques où apparaissent des disparités.
- Comparer avec les plans des processus électoraux antérieurs. Créer une carte présentant les données relatives aux rapports historiques des violences liées aux élections et les incidents de violences actuels. Analyser la planification opérationnelle dans le contexte des violences historiques et actuelles en tenant compte des violences axées sur le genre.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.
- Produire des cartes de risque relatifs aux différentes phases électorales.

## **2.4 L'inadéquation de la budgétisation et des financements**

### **Introduction**

Les coûts électoraux peuvent être répartis en trois catégories :<sup>48</sup>

- *les coûts de base* (ou coûts directs) – traditionnellement liés à la mise en œuvre d'un processus électoral dans un environnement électoral stable ;

<sup>48</sup> IDEA international, *Electoral Management Design*, p. 176.



- *les coûts diffus* (ou coûts indirects) – liés aux services électoraux qui ne peuvent être dissociés des budgets généraux des agences et qui facilitent la mise en œuvre d'un processus électoral ; et
- *les coûts d'intégrité* – nécessaires à assurer la sécurité, l'intégrité, la neutralité politique et un terrain de jeu équitable du processus électoral.

Les financements et budgets inadéquats ne constituent pas un catalyseur direct de violences. Cependant, l'insuffisance des ressources peut forcer un OGE à faire des compromis qui auront une incidence sur l'intégrité et la sécurité des processus électoraux et ainsi les exposer à des contentieux pouvant mettre le feu aux poudres et déclencher des conflits violents.

Les déficits en termes de *coûts de base* peuvent affecter l'intégrité technique du processus électoral ; l'absence de *coûts diffus* limitera l'engagement des agences d'appui, surtout celles qui sont chargées d'assurer la sécurité ; tandis qu'une insuffisance des *coûts d'intégrité* peut porter atteinte à la légitimité du processus.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections présidentielles et législatives de 2011 en République démocratique du Congo.* Des centaines de manifestants ont été arrêtés alors qu'ils s'approchaient du siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), affirmant que le processus d'inscription des électeurs était entaché de fraudes et revendiquant un audit de la liste électorale. Les affrontements entre les partisans des partis d'opposition et la police ont fait deux blessés et conduit à des arrestations.<sup>49</sup> Selon l'Institute for War & Peace Reporting (IWPR), une grande partie des difficultés autour du processus d'inscription étaient une « conséquence de la mauvaise planification et des contraintes budgétaires plutôt que de la corruption » :<sup>50</sup> manque de centres d'inscription, équipements d'inscription défectueux, inscriptions de mineurs et manque d'expérience des agents de la CENI. L'IWPR signale également que la CENI « accusait le budget restreint de limiter la mise en place de centres d'inscription et d'être responsable des difficultés rencontrées au cours du processus d'inscription ».<sup>51</sup>

*Les facteurs interdépendants* : une planification opérationnelle inadéquate (*interne*) ; les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; la loi électorale contestée (*interne*).<sup>52</sup>

<sup>49</sup> BBC, « DR Congo Police Fire Tear Gas at Opposition Protestors », 1<sup>er</sup> septembre 2011, disponible sur <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-14757353>>, consulté le 4 février 2014.

<sup>50</sup> Institute for War and Peace Reporting, « Violence Fears Ahead of DRC Polls », 28 juillet 2011, disponible sur <<http://iwpr.net/report-news/violence-fears-ahead-drc-polls>>, consulté le 4 février 2014.

<sup>51</sup> Institute for War and Peace Reporting, « Violence Fears Ahead of DRC Polls ».

<sup>52</sup> Institute for War and Peace Reporting, « Violence Fears Ahead of DRC Polls ».

## **Indicateurs observables**

1. Les financements adéquats pour couvrir les coûts de base ;
2. les financements adéquats pour couvrir les coûts diffus ;
3. les financements adéquats pour couvrir les coûts d'intégrité ; et
4. le niveau de redevabilité des procédures d'approbation des budgets et dépenses.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

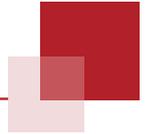
- Effectuer une analyse rationnelle qui implique un rapprochement des plans opérationnels et la disponibilité des financements. Utiliser les cartes pour indiquer les zones géographiques où les financements inadéquats peuvent avoir une incidence sur la qualité des activités électorales.
- Effectuer une analyse rationnelle des coûts diffus/indirects et des coûts d'intégrité. Utiliser les cartes pour indiquer les zones géographiques où les financements inadéquats peuvent avoir un impact négatif sur la sécurité et la légitimité des processus électoraux.
- Comparer les budgets avec ceux des précédentes élections et effectuer une vérification croisée par rapport aux conséquences violentes ou non violentes. Représenter graphiquement les différences dans les dépenses tout au long des différentes phases électorales. Observer si le budget actuel représente une amélioration en termes réels par rapport au(x) budget(s) de l'année électorale précédente, et en particulier si le budget actuel compense les déficits précédents.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures.

## **2.5 L'inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections**

### **Introduction**

La sécurité électorale sous-entend de protéger les acteurs électoraux que sont les électeurs, candidats, agents électoraux, médias et observateurs ; les informations électorales que sont les résultats du scrutin, les données d'inscription et le matériel de campagne ; les installations électorales que sont les bureaux de vote et les centres de dépouillement ; et les événements électoraux, tels que les meetings de campagne contre les meurtres, la destruction des biens ou les perturbations. D'une manière générale, trois types de sécurité électorale peuvent être identifiés :

1. *la sécurité physique* qui concerne la protection des installations et du matériel ;
2. *la sécurité personnelle* qui concerne les acteurs électoraux ; et
3. *la sécurité des informations* qui concerne la protection des bulletins de vote et des urnes physiques, des ordinateurs et des systèmes de communication.



Un faible niveau de sécurité électorale, en particulier dans les sociétés en proie aux conflits et celles qui connaissent des violences accrues, exposera les acteurs électoraux, les informations, les installations et les événements à des violences.<sup>53</sup>

La sécurité électorale peut sous-entendre l'engagement et la collaboration entre les différentes agences du secteur de la sécurité (ASS) telles que la police, les services de renseignements, les forces armées, les procureurs spéciaux chargés des crimes électoraux, etc. La sécurité des femmes dans les contextes où sévissent ou ont sévi les conflits requiert une attention particulière.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 2008 au Bangladesh.* Au cours de la période électorale, 110 incidents de violences liées aux élections ont été enregistrés au total.<sup>54</sup> D'après les observateurs internationaux, les organismes de maintien de l'ordre se sont montrés inactifs en matière de prévention et d'éradication de la majeure partie des violences qui ont été perpétrées. Les auteurs de violences étaient essentiellement les partisans et dirigeants de l'opposition, notamment le Parti national du Bangladesh (BNP).<sup>55</sup>

*Les facteurs interdépendants :* les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; des risques environnementaux (*externe*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*).<sup>56</sup>

- *Les élections parlementaires et présidentielles de 2007 au Kenya.* Des émeutes ont éclaté dans tout le pays après la publication par la Commission électorale kenyane des résultats électoraux.<sup>57</sup> Les agents de l'État n'ont pas su réagir aux renseignements déjà existants ou qui apparaissaient en mettant en garde contre le risque de déclenchement de violences. En outre, la police a réagi de manière inappropriée et fait usage d'une force injustifiée contre les manifestants.<sup>58</sup>

*Les facteurs interdépendants :* la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ; la présence d'acteurs armés non étatiques (*externe*) ; les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*).<sup>59</sup>

<sup>53</sup> Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), *Electoral Security Framework: Technical Guidance Handbook for Democracy and Governance Officers* (Washington, DC : USAID, juillet 2010), pp. 5-6, disponible sur <<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/1-Electoral-Security-Framework.pdf>>, consulté le 26 octobre 2011.

<sup>54</sup> Asia Foundation, « Election Violence Education and Resolution: Final Report », préparé par Odhikar et l'IFES (16 février 2009), p. 2, disponible sur <[http://www.ifes.org/publication/239683181b84fe2b971d8d176d5682fe/Odhikar\\_EVER\\_Rpt2009.pdf](http://www.ifes.org/publication/239683181b84fe2b971d8d176d5682fe/Odhikar_EVER_Rpt2009.pdf)>.

<sup>55</sup> Asia Foundation, « Election Violence Education and Resolution », pp. 4, 6.

<sup>56</sup> International Crisis Group, « Restoring Democracy in Bangladesh », Rapport Asie n°151 (2008), Résumé, p. 5, 19, 28, disponible sur <[http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/bangladesh/151\\_restoring\\_democracy\\_in\\_bangladesh.pdf](http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/bangladesh/151_restoring_democracy_in_bangladesh.pdf)>, consulté le 26 septembre 2011.

<sup>57</sup> International Crisis Group, « Kenya in crisis » Africa Rapport n°137 (21 février 2008), p. 9, disponible sur <[http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/horn-of-africa/kenya/137\\_kenya\\_in\\_crisis\\_web.pdf](http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/horn-of-africa/kenya/137_kenya_in_crisis_web.pdf)>, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

<sup>58</sup> Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 38, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

<sup>59</sup> International Crisis Group, « Kenya in crisis », pp. 1, 5, 9, 10, 11, 17, 19.

## **Indicateurs observables**

1. Le niveau de confiance du public en les ASS ;
2. le niveau de redevabilité des ASS ;
3. l'existence de plans de formation en faveur des ASS déployées pour protéger le processus électoral ;
4. l'existence et la qualité des plans opérationnels de la sécurité électorale ; et
5. le niveau de collaboration entre les ASS et d'autres acteurs électoraux, notamment l'OGE.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Réaliser régulièrement des enquêtes entre les hommes et les femmes dans la population et au sein des acteurs électoraux pour mesurer le niveau de confiance en les ASS. Présenter graphiquement les données afin d'observer l'évolution des tendances. Utiliser les cartes pour indiquer les zones géographiques où la confiance en les ASS est faible.
- Compiler et évaluer l'exhaustivité et la qualité des plans de formation sur la sécurité électorale en faveur des ASS et des agents électoraux au niveau national et infranational. Cartographier les éventuelles disparités.
- Effectuer une évaluation rationnelle de l'adéquation des plans opérationnels de sécurité électorale (notamment les ressources allouées). Contrevérifier avec la planification opérationnelle de l'OGE. Utiliser les graphiques pour comparer le niveau d'engagement sécuritaire (par exemple, le programme et le nombre d'agents de sécurité impliqués) au niveau des activités électorales (ex : le nombre des sites électoraux en fonctionnement tels que les centres d'inscription des électeurs ou les bureaux de vote, et le niveau escompté de participation des citoyens aux événements respectifs) à travers l'ensemble du processus électoral. Utiliser les cartes pour indiquer les régions où le niveau de planification sécuritaire ne correspond pas à la dimension de l'activité électorale ou à la disponibilité des ressources en matière de sécurité.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.



## 3. Formation et éducation

Les efforts de formation et d'éducation sont généralement concentrés sur (a) la formation des agents électoraux en termes d'aspects techniques de préparation et de mise en œuvre des processus électoraux ; et (b) la campagne de sensibilisation à l'intention des inscrits et des électeurs, notamment sur leurs droits, leurs devoirs, les calendriers électoraux et les procédures d'inscription et de vote.

L'insuffisance de la formation des agents électoraux, et tout défaut d'assimilation des processus électoraux et les perceptions erronées entre les acteurs politiques, les médias et le grand public, peuvent amplifier les tensions et contribuer à l'aggravation des conflits et à des flambées de violences.

### 3.1 L'insuffisance de la formation des agents électoraux

#### **Introduction**

L'un des principaux piliers du professionnalisme en termes d'administration électorale est la formation et le développement en bonne et due forme : du personnel permanent de l'OGÉ ; du personnel temporaire de direction désigné pour les événements électoraux spécifiques ; et un grand nombre d'agents de terrain engagés temporairement pour les activités à grande échelle.<sup>60</sup>

Les agents électoraux mal formés peuvent manquer de compréhension et des connaissances de base pour exécuter les tâches professionnelles d'inscription des électeurs, du scrutin et du dépouillement. Les erreurs techniques commises lors des inscriptions des électeurs peuvent affecter l'exactitude des listes électorales, portant ainsi atteinte à l'intégrité du scrutin dans les bureaux de vote et de ce fait, aux résultats électoraux.

#### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 2013 au Cambodge.* Au cours d'un rassemblement de protestation lié aux élections à Phnom Penh, des violences ont éclaté entre la police et les manifestants, faisant un mort et de nombreux blessés.<sup>61</sup> Les manifestants affirmaient que l'élection était truquée, citant des cas de suspicion de falsification des résultats dans plusieurs provinces. Avant la manifestation, le Conseil constitutionnel du Cambodge avait examiné les requêtes et ordonné la sanction du personnel de la Commission électorale nationale pour avoir mal géré les données sécurisées du scrutin. Malgré cela, le Conseil a rejeté les recours contre les irrégularités électorales constatées par l'opposition sur le plan national. L'opposition a manifesté contre le verdict, arguant que les résultats étaient irrecevables à la lumière des manipulations

<sup>60</sup> IDEA international, *Electoral Management Design*, p. 157.

<sup>61</sup> Radio Free Asia, « Deadly Post-Election Violence Erupts in Phnom Penh », 15 septembre 2013, disponible sur <<http://www.rfa.org/english/news/cambodia/violence-09152013170126.html>>, consulté le 5 février 2014.

frauduleuses des données sécurisées du scrutin. Les responsables de la Commission, quant à eux, affirmaient que les irrégularités étaient dues au manque de formation et au faible niveau éducatif du personnel des bureaux de vote.<sup>62</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; la mauvaise gestion des recours électoraux (*interne*) ; le rejet des résultats des élections (*interne*) ; des actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*).<sup>63</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'existence et l'exhaustivité des plans opérationnels pour la formation des agents électoraux ;
2. l'existence et la qualité du matériel de formation ;
3. l'existence d'effectifs adéquats des formateurs ;
4. le niveau de compétence des formateurs ;
5. le niveau auquel le programme national d'enseignement et de formation est parachevé ; et
6. le niveau de compréhension et de connaissances acquises grâce à la formation.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Compiler des plans de formation à destination des agents électoraux. Utiliser les cartes pour indiquer les régions ne disposant d'aucun plan adéquat. Évaluer le niveau auquel les hommes et les femmes sont représentés dans la formation.
- Effectuer un examen rationnel de la méthodologie et du programme de formation. Cartographier les régions où la méthodologie et les programmes de formation doivent être réévalués afin de surmonter les barrières linguistiques et autres. Évaluer la mesure dans laquelle les connaissances sont maintenues et institutionnalisées au sein des OGE.
- Surveiller le rythme et la portée des efforts de formation. Décrire à l'aide de diagrammes/pourcentages le niveau d'exécution de formation. Cartographier les régions où la formation ne respecte pas les délais.
- Réaliser des sondages/questionnaires auprès des agents électoraux formés. Présenter graphiquement les thèmes particuliers pour lesquels le personnel formé présente des difficultés de compréhension. Cartographier les régions où la formation doit être réitérée.

<sup>62</sup> Radio Free Asia, « Top Cambodian Court Wants Election Staff Punished for Ballot Foul-Up », 5 septembre 2013, disponible sur <<http://www.rfa.org/english/news/cambodia/ballot-09052013223949.html>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>63</sup> Radio Free Asia, « Top Cambodian Court Wants Election Staff Punished for Ballot Foul-Up », 5 septembre 2013 ; et Radio Free Asia, « Deadly Post-Election Violence Erupts in Phnom Penh », 15 septembre 2013.



## 3.2 Le Manque de formation des partis politiques et des médias

### Introduction

Les processus électoraux constituent des enjeux majeurs pour les partis politiques qui se déchirent le soutien populaire et le pouvoir politique. Au cours des différentes phases d'un processus électoral, le rôle des médias de faciliter le partage d'informations, de décrire les femmes et les hommes comme des candidats, et d'animer les débats sur les questions électorales, est essentiel.

Si les politiciens et les journalistes manquent de connaissances de base sur les aspects techniques du processus électoral, notamment les différentes procédures, la prise de décision et les mécanismes RCE, leurs activités peuvent exacerber les tensions et provoquer des flambées de violences. La responsabilité des médias est davantage d'informer que de créer l'information, et lorsque cela est négligé, les tensions peuvent s'exacerber et les violences apparaître.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections législatives de 2001 en Guyane.* Tout au long de la période électorale, les journalistes ne se sont pas sentis obligés d'enquêter sur les rumeurs propagées par les partisans intervenant dans des émissions radio-télévisées. À l'une de ces occasions, il a été suggéré de s'introduire dans les maisons des responsables des partis : des expressions telles que « bain de sang » ont été prononcées. Après le jour du scrutin, de nombreux Guyanais affirmaient que les débats radio-télévisés avaient créé une plateforme encourageant les discours haineux et justifiant les grands rassemblements. En outre, ces émissions insinuaient la peur et la tension au cours de la période électorale.<sup>64</sup> Un animateur avait été arrêté à deux reprises avant le jour des élections lorsqu'il avait convié une foule à se diriger vers le domicile du commissaire aux élections.<sup>65</sup>

*Les facteurs interdépendants :* l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; l'exclusion politique et sociale (*externe*) ;<sup>66</sup> les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*).<sup>67</sup>

### Indicateurs observables

1. L'existence de programmes de formation liés aux processus électoraux à destination des partis politiques et des médias, incluant l'élément genre ;

<sup>64</sup> Secrétariat du Commonwealth, « Guyana General and Regional Elections 19 March 2001: Report of the Commonwealth Observer Group » (2001), p. 23, disponible via le site web du Réseau ACE du savoir électoral <<http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/GY/reports/guyana-general-and-regional-elections-2001-report/view>>, consulté le 5 septembre 2011.

<sup>65</sup> Organisation des États américains, « Report on the Electoral Observation Mission to Guyana 2001 », p. 2, 18, 19, consulté le 30 septembre 2011.

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Ibid.

2. le niveau de mise en œuvre des programmes de formation à destination des partis politiques et des médias ; et
3. le niveau de compréhension des différents aspects des processus électoraux, notamment les codes de conduite régissant le comportement des acteurs politiques et des journalistes, la prise de décision, les mécanismes de règlement des contentieux et les questions de genre au sein des partis politiques et des médias.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

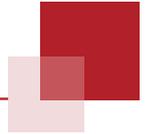
- Analyser les plans de formation à destination des partis politiques et des médias. Utiliser les cartes pour identifier les régions dans lesquelles cette formation est défaillante ou n'existe pas.
- Effectuer un examen rationnel de la méthodologie et du programme de formation. Cartographier les régions où la méthodologie et les programmes doivent être réévalués afin de surmonter les barrières linguistiques et autres.
- Surveiller le rythme et la portée des efforts de formation. Décrire à l'aide de diagrammes/pourcentages le niveau d'exécution de formation. Identifier les partis politiques et parties prenantes aux médias n'ayant pas reçu de formation. Produire les cartes indiquant le nombre des politiciens et des journalistes formés.
- Réaliser une enquête sur les partis politiques concernés et les parties prenantes aux médias en rapport avec leur compréhension des processus électoraux et de la déontologie professionnelle des médias. Représenter graphiquement les thèmes pour lesquels le manque de compréhension est visible. Cartographier les régions où la formation doit être réitérée ou reformulée.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## **3.3 Le manque de formation des agences chargées de la sécurité**

### **Introduction**

Selon les explications du Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston, les violences électorales les plus fréquentes impliquent notamment des agents de l'État engagés contre des manifestants lors de rassemblements publics ou de manifestations liés aux élections.<sup>68</sup> Outre les actes de violence perpétrés par une police partisane, la plupart des violations sont le fait d'agents ignorant leurs responsabilités dans le processus électoral ou la loi électorale même et d'autres textes relatifs au processus, tels que les règlements concernant le droit de réunion et des manifestations publiques. Eu égard à la surveillance policière violente des manifestations, Philip Alston souligne que, dans de nombreux cas, les violences se manifestent parce que « la police ne dispose pas de directives

<sup>68</sup> Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 15, consulté le 25 octobre 2011.



relatives à l'usage de la force, de formation, d'expérience et d'équipement pour gérer les foules de manière légale et adéquate ». <sup>69</sup>

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 2008 au Népal.* Les forces de police népalaises ont déployé plus de 100 000 agents de sécurité <sup>70</sup> pendant la période électorale. Cependant, différents rapports signalaient le manque de formation de la police à la gestion des violences électorales. <sup>71</sup> Lors d'un incident survenu au cours de manifestations pré-électorales, la police a tiré sur les manifestants, faisant un mort. <sup>72</sup> Des manifestations qui suivaient l'assassinat du candidat communiste Rishi Prasad Sharma. <sup>73</sup>

*Les facteurs interdépendants :* la présence d'acteurs armés non étatiques (*externe*). <sup>74</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'existence de programmes de formation liés aux processus électoraux destinés aux agents chargés d'appliquer la loi qui intègre la sensibilisation sur l'élément genre ;
2. le niveau de mise en œuvre des programmes de formation destinés aux agents des forces de l'ordre, les hommes comme les femmes ; et
3. le niveau de compréhension des responsables des services de maintien de l'ordre sur différents aspects du processus électoral, notamment les procédures électorales, les méthodologies de campagne électorale, les droits et les mécanismes de règlement des contentieux.

<sup>69</sup> Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 16.

<sup>70</sup> International Crisis Group, « Nepal's Election and Beyond », Rapport Asie n° 149 (2 avril 2008), p. 11, disponible sur <[http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/149\\_nepal\\_s\\_election\\_and\\_beyond.ashx](http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/149_nepal_s_election_and_beyond.ashx)>.

<sup>71</sup> International Crisis Group, « Nepal's Election and Beyond », p. 12.

<sup>72</sup> CNN, « Pre-election Violence Flares in Nepal, 7 Dead », le 9 avril 2008, disponible sur <<http://edition.cnn.com/2008/WORLD/asiapcf/04/09/nepal.dead/>>.

<sup>73</sup> CNN « Pre-election Violence Flares in Nepal, 7 Dead ».

<sup>74</sup> International Crisis Group, « Nepal's Election: A Peaceful Revolution ? », Rapport Asie n° 155 (2008), pp. 10, 11, disponible sur <[http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/155\\_nepal\\_s\\_elections\\_\\_\\_a\\_peaceful\\_revolution.pdf](http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/155_nepal_s_elections___a_peaceful_revolution.pdf)>, consulté le 26 septembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Enquêter sur les programmes de formation électorale spécialisée à destination du personnel du secteur de la sécurité et la portée de la formation (géographique et hiérarchique). Utiliser des graphiques pour comparer le niveau et l'achèvement des formations dans les différentes régions. Utiliser des cartes pour illustrer les régions dans lesquelles le processus de formation reste inadéquat.
- Enquêter sur ou participer à des événements relatifs à l'échange d'informations, de discussions et de consultations entre les ASS et d'autres acteurs des processus électoraux. Utiliser les cartes pour illustrer les régions où le manque de partage d'informations est visible.
- Réaliser des enquêtes sur les agences et leurs responsables chargés de l'application de la loi concernant leur compréhension des processus électoraux et leur rôle. Représenter graphiquement les thèmes pour lesquels les responsables concernés manquent de compréhension. Cartographier les régions où la formation doit être reprise.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

### **3.4 La médiocrité de la campagne d'information des électeurs**

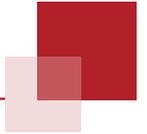
#### **Introduction**

La campagne d'information des électeurs est un effort consenti par l'OGE compétent de fournir les informations de base permettant aux citoyens de participer aux élections en tant que candidats et/ou en tant qu'électeurs. Il s'agit souvent des conditions d'admissibilité et des calendriers, des lieux et des procédures d'inscription et de vote.

Lorsque les campagnes d'information des électeurs sont ambiguës ou mal chronométrées, elles n'atteignent pas tous les citoyens, notamment les groupes marginalisés tels que les femmes et les personnes âgées (hommes et femmes) vivant en zones rurales. Dans la plupart des sociétés, la répartition inégale des pouvoirs entre les femmes et les hommes défavorise l'accès des femmes à l'information. Par conséquent, les électrices ne sont parfois pas au fait des critères d'admissibilité à l'inscription, les documents d'identité requis, les lieux de vote prévus, la procédure de scrutin, etc. Les citoyens sous-informés peuvent ralentir ou perturber les processus électoraux, et inutilement surcharger les mécanismes RCE.

#### **Indicateurs observables**

1. La pertinence du calendrier de la campagne d'information des électeurs ;
2. la dimension géographique de la campagne d'information des électeurs ;
3. le niveau de diversité des moyens d'information des électeurs ; et
4. la qualité et la sensibilité sociale de la campagne d'information des électeurs.



## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Évaluer les calendriers d'information et d'éducation des électeurs. Présenter sur graphique les calendriers des différentes activités électorales, et observer les chevauchements et le niveau auquel la conception de la campagne d'information des électeurs répond aux objectifs.
- Analyser la couverture géographique de la campagne d'information des électeurs et sa capacité à atteindre tous les groupes sociaux. Tenir compte du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, de la langue et de la religion. Tenir compte des électeurs ayant des besoins spécifiques, tels que les personnes handicapées. Cartographier la couverture de tous les médias utilisés pour transmettre les informations. Identifier les zones géographiques et/ou des groupes qui restent hors de portée ou qui sont exclus de la campagne.
- Réaliser des enquêtes sur les groupes bénéficiaires et exclus en mesurant les effets de la campagne d'information des électeurs (niveau de saisie des messages de la campagne par les citoyens). Présenter sur graphique le niveau auquel l'information est captée et comprise par les différents groupes sociaux. Cartographier la portée et la compréhension dans les différentes régions géographiques.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## 4. Inscription et enregistrement

Les processus électoraux comprennent trois types d'inscriptions :

1. l'inscription des électeurs : processus de vérification de l'éligibilité d'un citoyen au vote ;
2. l'enregistrement des partis politiques et des candidats : vérification de l'éligibilité des partis politiques et des candidats à se présenter aux élections ; et
3. l'accréditation des observateurs : procédure conçue pour permettre aux différents acteurs d'observer les activités électorales pertinentes.

Ces trois types d'inscription peuvent avoir une incidence sur la crédibilité et l'intégrité du processus électoral et en tant que tels, ils représentent des facteurs susceptibles de contribuer à des tensions et violences liées aux élections.

### 4.1 Problèmes lors de l'inscription des électeurs

#### **Introduction**

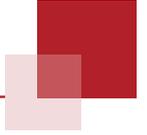
L'inscription des électeurs établit l'éligibilité des individus à déposer leur bulletin dans l'urne le jour du scrutin. En règle générale, l'éligibilité au vote est une condition préalable à l'inscription des candidats.

L'inscription des électeurs est un processus technique complexe et sensible. Les électeurs inscrits plusieurs fois, les listes électorales contenant les noms de personnes décédées ou inexistantes, le rejet de l'inscription des électeurs, l'inexactitude de l'attribution des bureaux de vote aux électeurs et d'autres facteurs sont susceptibles d'influer sur les résultats électoraux. Les acteurs politiques en lice doivent donc s'intéresser de près à la qualité de l'inscription des électeurs. La manipulation ou la perception de manipulation de l'inscription des électeurs peuvent déclencher ou contribuer au déclenchement des violences liées aux élections.

#### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections présidentielles et législatives de 2008 au Ghana.* De graves irrégularités se sont produites au cours de la période d'inscription des électeurs, entraînant ainsi des violences. Dans le nord du Ghana, les deux principaux partis politiques, le Nouveau parti patriotique (NPP) au pouvoir et le Congrès démocratique national (NDC) de l'opposition, ont vandalisé plusieurs centres d'inscription des électeurs. En outre, un journaliste couvrant le processus d'inscription a été agressé par le NPP et le NDC, alors qu'il réalisait un reportage sur l'accent sur l'âge des électeurs. L'inscription illégale des mineurs s'est révélée un problème important, selon les observateurs nationaux.<sup>75</sup>

<sup>75</sup> IRIN Afrique, « Ghana: Pre-election Violence and Irregularities Worry Watchdogs », Humanitarian News and Analysis (7 août 2008), disponible sur <<http://www.irinnews.org/report.aspx?reportid=79703>>, consulté le 2 septembre 2011.



*Les facteurs interdépendants* : la médiocrité de la campagne d'information des électeurs (*interne*) ; l'inadéquation de la budgétisation et des financements (*interne*) ; l'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation (*interne*).<sup>76</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le niveau de qualité des performances des centres d'inscription des électeurs ;
2. la participation des citoyens (données désagrégées par sexe) ;
3. le niveau de fiabilité et de performance de la technologie d'inscription des électeurs ;
4. le nombre d'inscrits avec succès par rapport au nombre d'inscriptions rejetées ;
5. la pertinence et le niveau de compréhension par les acteurs des procédures de recours ;
6. l'existence d'une période d'examen des listes électorales provisoires ;
7. le nombre de plaintes de la part des hommes comme des femmes, liées au processus d'inscription des électeurs ; et
8. les lieux et le nombre d'incidents violents relatifs aux processus d'inscription des électeurs.

<sup>76</sup> Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Presidential and Parliamentary Elections 2008 », février 2009, pp. 12, 13, 14, 19, disponible sur <[http://www.eucomghana.org/EN/PDF/Final\\_report/EU\\_EOM\\_Final\\_Report\\_Ghana.pdf](http://www.eucomghana.org/EN/PDF/Final_report/EU_EOM_Final_Report_Ghana.pdf)>, consulté le 9 novembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Réaliser des enquêtes régulières auprès des partis politiques, des organisations de la société civile et des citoyens concernant leurs perceptions relatives à la qualité du processus d'inscription en cours. Obtenir leur point de vue sur la mesure dans laquelle la qualité d'inscription peut/pourra prédéterminer les résultats électoraux. Présenter les commentaires sur graphique en vue d'observer le niveau des risques et l'évolution des mentalités. Présenter le niveau de confiance au sein des différentes options politiques, des organisations de la société civile et parmi les citoyens. Cartographier des zones où l'inscription des électeurs est perçue comme étant problématique.
- Vérifier la disponibilité des listes électorales provisoires et l'efficacité des procédures de traitement des plaintes. Cartographier les zones où les listes électorales provisoires ne sont pas disponibles.
- Examiner les journaux d'inscription des électeurs, les dossiers des recours liés à l'inscription auprès des instances de recours compétentes et la dynamique de résolution des cas. Présenter sur graphique le nombre de requêtes par région. Créer des cartes indiquant le nombre de requêtes par région. Différencier les cartes selon les couleurs.
- Recueillir les données sur les incidents dont les tensions et les violences accrues sont liées aux processus d'inscription. Attribuer aux régions à risque un code couleur. Placer les marqueurs statiques sur les localités où des incidents ont eu lieu. Cartographier le nombre d'incidents par région.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## **4.2 Les problèmes lors de l'enregistrement des partis politiques et les candidats**

### **Introduction**

Les partis politiques existent en dehors du contexte électoral, mais participent aux élections. En général, ils doivent s'inscrire auprès de l'organe chargé de gérer les élections. Les conditions fondamentales d'enregistrement peuvent inclure entre autres de fournir des informations sur l'identité du parti, les documents relatifs au programme, les preuves du soutien populaire, la couverture géographique, la viabilité financière, etc. Les conditions générales d'enregistrement des candidats des partis politiques peuvent inclure une preuve d'éligibilité au vote dans une circonscription électorale donnée et des informations supplémentaires, telles que les états financiers, etc.

Toutefois, les conditions d'inscription peuvent servir d'instrument d'exclusion de groupes ou d'individus de la course électorale et de la participation au partage du pouvoir. L'exclusion des processus électoraux à travers le rejet de l'enregistrement peut inciter les groupes exclus à se tourner vers des moyens violents dans la poursuite de leurs intérêts politiques. Dans plusieurs cas, la violence psychologique et physique est utilisée pour empêcher les candidats de se présenter aux élections.

## Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections législatives de 2011 en Turquie.* En décembre 2009, la Cour constitutionnelle a décidé d'interdire le Parti de la société démocratique (DTP), un parti pro-kurde.<sup>77</sup> La Cour a prétendu que le DTP entretenait des liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), lié aux groupes terroristes. Les partisans du DTP, principalement d'origine kurde, ont perçu l'interdiction du DTP comme une nouvelle étape dans la répression des minorités kurdes par le gouvernement turc. Cela a provoqué des manifestations contre le gouvernement, notamment dans la région du sud-est de la Turquie, où vivent principalement les Kurdes. Les manifestants ont jeté des pierres lors d'affrontements avec la police antiémeute, selon les rapports.<sup>78</sup>

*Les facteurs interdépendants :* l'exclusion politique et sociale (*externe*) ;<sup>79</sup> la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;<sup>80</sup> la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ;<sup>81</sup> les atteintes aux droits humains (*externe*).<sup>82</sup>

- *Les élections législatives de 2011 en Russie.* Le parti libéral, Parti de la liberté du peuple (PARNAS) s'est vu refuser l'enregistrement à l'approche des élections législatives. Ses membres et partisans ont été intimidés et contraints par les autorités gouvernementales de démissionner de leur poste ou de retirer leur nom de la liste des partis.<sup>83</sup> Les autres membres ont été interrogés par la police ou les agents de sécurité qui leur ont demandé pourquoi ils avaient adhéré au parti et s'ils étaient conscients que cette adhésion pourrait conduire à leur licenciement et/ou à l'impossibilité pour leurs enfants de suivre des études universitaires.<sup>84</sup>

*Les facteurs interdépendants :* les atteintes aux droits humains (*externe*) ; la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;<sup>85</sup> la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*).<sup>86</sup>

<sup>77</sup> Commission européenne, « Turkey 2010 Progress Report », COM(2010) 660, le 9 novembre 2010, pp 7, 21, disponible sur <[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2010/package/tr\\_rapport\\_2010\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2010/package/tr_rapport_2010_en.pdf)>.

<sup>78</sup> CNN, « Demonstrators Killed in Clash », 15 décembre 2009, disponible sur <<http://edition.cnn.com/2009/WORLD/europe/12/15/turkey.kurds/index.html?iref=allsearch>>.

<sup>79</sup> Human Rights Watch, « Turkey: Kurdish Party Members' Trial Violates Rights », 18 avril 2011, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2011/04/18/turkey-kurdish-party-members-trial-violates-rights>>, consulté le 28 septembre 2011.

<sup>80</sup> Human Rights Watch, « In Turkey, He Loves You, He Beats You », 15 juin 2011, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2011/06/15/turkey-he-loves-you-he-beats-you>>, consulté le 28 septembre 2011.

<sup>81</sup> Human Rights Watch, « In Turkey, He Loves You, He Beats You ».

<sup>82</sup> Human Rights Watch, « Ignoring Rights in Turkey, and Its Cost to Everyone », 21 novembre 2010, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2010/11/21/ignoring-rights-turkey-and-its-cost-everyone>>, consulté le 28 septembre 2011.

<sup>83</sup> CNN, « Russia Refuses to Register Liberal Party; U.S. "Disappointed" », 22 juin 2011, disponible sur <[http://edition.cnn.com/2011/WORLD/europe/06/22/russia.party.elections/index.html?eref=edition\\_europe&utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=feed&utm\\_campaign=Feed%3A+rss%2Fedition\\_europe+%28RSS%3A+Europe%29](http://edition.cnn.com/2011/WORLD/europe/06/22/russia.party.elections/index.html?eref=edition_europe&utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+rss%2Fedition_europe+%28RSS%3A+Europe%29)>, consulté le 7 septembre 2011.

<sup>84</sup> MSNBC, « New Russian Opposition Party Barred From Election », 22 juin 2011, disponible sur <[http://www.msnbc.msn.com/id/43491101/NS/world\\_news-Europe/](http://www.msnbc.msn.com/id/43491101/NS/world_news-Europe/)>, consulté le 7 septembre 2011.

<sup>85</sup> Human Rights Watch, « Caucasian Prisoners (or How Not to Deal with Militancy in Dagestan) », 2 mars 2011, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2011/03/02/caucasian-prisoners-or-how-not-deal-militancy-dagestan>>, consulté le 7 novembre 2011.

<sup>86</sup> Human Rights Watch, « Russie: La Tchétchénie impose aux femmes le code vestimentaire islamique », 10 mars 2011, disponible sur <<http://www.hrw.org/fr/news/2011/03/10/russie-la-tchetchenie-impose-aux-femmes-le-code-vestimentaire-islamique>>, consulté le 7 novembre 2011.

- *Les élections législatives et présidentielles de 2010 aux Philippines.* La campagne électorale a été marquée par les violences. En un seul jour, un groupe de 57 personnes, notamment des parents de politiciens, d'avocats et de journalistes au niveau local, ont été enlevées par des hommes armés appartenant à l'armée privée d'un seigneur de guerre tissant des liens étroits avec la présidente sortante, Gloria Macapagal-Arroyo (Lakas-Kampi-CMD), et plus tard retrouvées mortes.<sup>87</sup> Le groupe, composé essentiellement de femmes, se dirigeait vers un bureau électoral pour déclarer et déposer leurs candidatures au poste d'adjoint au maire de la ville de Buluan avant d'être enlevées puis tuées.<sup>88</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ;<sup>89</sup> les atteintes aux droits humains (*externe*).<sup>90</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le niveau de difficulté lié au respect des conditions d'inscription des partis et des candidats :
  - a. juridique (enregistrement préalable de l'organisation politique, inscription des candidats, pays de naissance, signature des déclarations, etc.) ;
  - b. financier (caution d'inscription, frais, déclarations financières, etc.) ;
  - c. logistique (calendrier, localité où peut se faire l'enregistrement, etc.) ; et
  - d. genre (inclusion des candidats de sexe opposé dans les listes des candidats) ;
2. la représentativité et l'inclusion géographiques et sociales des partis politiques ;
3. le nombre d'incidents de violences physiques et psychologiques contre les candidats potentiels des partis, désagrégés par sexe, au cours des primaires et de la période d'inscription ;
4. le nombre d'enregistrements de partis réussis/nombre d'inscriptions rejetées ;
5. le nombre de petits partis (par exemple les partis satellitaires ou sans effectifs) en

<sup>87</sup> International Crisis Group, « The Philippines: After the Maguindanao Massacre », Briefing Asie n°98 (21 décembre 2009), p. 1, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-east-asia/philippines/b98%20The%20Philippines%20After%20the%20Maguindanao%20Massacre.ashx>>.

<sup>88</sup> « 21 Reported Dead and 22 Missing in Mass Kidnapping Linked to Philippine Election », New York Times, le 23 novembre 2009, disponible sur <<http://www.nytimes.com/2009/11/24/world/asia/24phil.html>> ; et International Crisis Group, « The Philippines: After the Maguindanao Massacre », p. 1.

<sup>89</sup> International Crisis Group, « Philippines: Pre-Election Tensions in Central Mindanao », Update Briefing, Briefing Asie n°103 (Jakarta/Bruxelles, le 4 mai 2010), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-east-asia/philippines/B103%20Philippines%20-%20Pre-election%20Tensions%20in%20Central%20Mindanao.pdf>>, p. 1, 3, 5, consulté le 29 septembre 2011.

<sup>90</sup> Human Rights Watch, « Philippines: More Talk Than Actions on Human Rights », 25 janvier 2011, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2011/01/25/philippines-more-talk-action-human-rights>>, consulté le 7 novembre 2011.

coalition avec le parti au pouvoir (ou principal parti d'opposition) qui diluent le paysage électoral et cassent le potentiel des opposants ; et

6. le nombre de requêtes reçues et traitées, liées à l'enregistrement des partis et des candidats.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Procéder à un examen rationnel du cadre juridique relatif à l'enregistrement des partis politiques et des candidats et analyser son impact. Cartographier les régions où les conditions d'enregistrement des partis peuvent disqualifier certains groupes politiques, socioéconomiques ou géographiques tels que les femmes et les jeunes, de la compétition politique.
- Examiner les bordereaux d'enregistrement des partis et des candidats, les registres de recours relatifs à l'enregistrement et la dynamique de résolution des cas. Présenter sur graphique le nombre de plaintes internes aux partis politiques introduites par les candidats et illustrer par région géographique. Présenter également sur graphique le nombre de plaintes entre les partis et leurs systèmes d'enregistrement et illustrer par région géographique. Utiliser les cartes pour indiquer les domaines où l'enregistrement des partis politiques a été rejeté.
- Recueillir les données sur les incidents violents au cours des primaires et pendant toute la période d'enregistrement. Attribuer aux régions à risque un code couleur. Placer les marqueurs statiques aux endroits où des incidents ont eu lieu. Cartographier le nombre d'incidents par région.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

### **4.3 Les problèmes lors de l'accréditation des observateurs nationaux et internationaux**

#### **Introduction**

Les observateurs nationaux et internationaux sont en général garants de la légitimité d'une élection et peuvent constituer une protection contre la fraude électorale. Il est très fréquent que le public place toute sa confiance dans leurs conclusions.

Cependant, les régimes autoritaires ont tendance à limiter la présence d'observateurs internationaux et à refuser l'accréditation à des groupes d'observation nationaux. Dans le cas de l'observation nationale, les régimes peuvent également recourir à l'intimidation dans le but d'influencer leurs rapports. La difficulté à obtenir l'accréditation peut être perçue comme une préparation de trucage des résultats électoraux, ce qui peut contribuer à la recrudescence des tensions, au rejet des résultats et/ou à des flambées de violences électorales.<sup>91</sup>

<sup>91</sup> Voir « Monitors of Election Integrity », disponible sur le site web du Réseau ACE du savoir électoral <<http://aceproject.org/ace-en/topics/ei/eid?toc>>.

## **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections municipales de 2008 au Nicaragua.* L'Organisation des États américains (OEA), l'Union européenne (UE) et le Centre Carter se sont tous vus refuser leur accréditation pour observer les élections municipales au Nicaragua. En outre, les observateurs nationaux tels que Éthique et Transparence se sont eux aussi vus refuser l'accès aux bureaux de vote. Après la publication des résultats, les partisans et adversaires du parti sandiniste de gauche se sont mutuellement accusés de fraude électorale (pendant le scrutin et le dépouillement). Cela s'est soldé par des affrontements violents qui ont fait huit victimes, dont deux morts. Le gouvernement en place a essuyé les critiques internationales pour ne pas avoir permis aux observateurs internationaux de surveiller le déroulement du scrutin et du dépouillement. Néanmoins, le parti du président en exercice Daniel Ortega, qui a remporté la majorité des voix, a rejeté ces critiques et fait valoir que l'accès a été refusé aux observateurs car ils ont été financés par les puissances étrangères.<sup>92</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la discrimination et les violences basées sur le genre (externe).<sup>93</sup>

## **Indicateurs observables**

1. Le niveau de difficulté d'accréditation des observateurs nationaux et internationaux ;
2. le nombre d'accréditations rejetées et les concentrations géographiques potentielles (données désagrégées par sexe) ;
3. le nombre de plaintes liées à des accréditations rejetées ; et
4. le nombre d'incidents d'intimidation signalés par les observateurs.

<sup>92</sup> « Election Fraud in Nicaragua », Wall Street Journal, le 24 novembre 2008, disponible sur <<http://online.wsj.com/article/SB122748875503551983.html>>, consulté le 7 septembre 2011 ; et BBC News, « Nicaragua Election Clash Deaths », 11 novembre 2008, disponible sur <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/7721253.stm>>, consulté le 7 septembre 2011.

<sup>93</sup> Human Rights Watch, « Nicaragua: Penal Reform Constitutes an Assault on Human Rights » (2006), disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2006/10/25/nicaragua-penal-reform-constitutes-assault-human-rights>>, consulté le 7 septembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Procéder à un examen rationnel du cadre juridique relatif à l'accréditation des observateurs nationaux et internationaux.
- Identifier les groupes et les organisations qui se voient refuser l'accès à l'observation. S'il s'agit d'une spécificité géographique, l'illustrer sur une carte. Le cas échéant, présenter les données désagrégées par sexe.
- Mener des entretiens avec des organisations nationales et internationales d'observation pour connaître leur point de vue concernant le processus d'accréditation. Obtenir le nombre d'observateurs déployés, les événements observés et la couverture géographique. Utiliser les cartes pour indiquer les zones de déploiement des observateurs. Identifier les insuffisances potentielles.
- Réaliser une enquête sur les citoyens par rapport au niveau de confiance dans les différents groupes d'observation électorale. Présenter sur graphique le niveau de confiance populaire. Produire des cartes géographiques pour illustrer les données.
- Examiner les rapports antérieurs ou en temps réel et les publications des observateurs internationaux et nationaux relatifs aux intimidations. S'il s'agit d'une spécificité géographique, utiliser des cartes pour indiquer la(les) région(s) et des localités spécifiques où les observateurs ont été intimidés.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## 5. Campagne électorale

Les partis politiques profitent de la période de campagne électorale pour promouvoir leurs projets de société et confronter les opinions politiques des autres acteurs. La campagne permet aux citoyens d'avoir une meilleure compréhension des différentes options politiques et décider pour qui voter. Pendant la période de campagne électorale, les partis politiques utilisent différentes stratégies pour atteindre les électeurs et solliciter leur soutien. Ils organisent des meetings politiques et des parades, et affichent leur matériel promotionnel et des publicités dans les médias pour renforcer leur popularité et leur visibilité. Leur visibilité dans les médias est particulièrement importante car les débats sur les médias sont généralement des vecteurs importants de soutien populaire.

Cependant, l'accès inéquitable aux médias, notamment entre les femmes et les hommes et entre les partis au pouvoir et d'opposition, les messages et apparitions médiatiques provocateurs, et les campagnes et actions agressives conduisent souvent à des flambées de violences liées aux élections, y compris les violences axées sur le genre, dans de nombreux contextes.

### 5.1 L'accès inéquitable aux médias et favoritisme

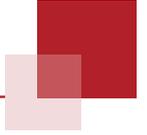
#### **Introduction**

Les partis politiques utilisent différents médias pendant la période de campagne électorale pour relayer leurs messages et appeler au soutien populaire. Bien que le rôle et l'importance des médias sociaux sur Internet aient augmenté spectaculairement au cours de ces dernières années, les médias classiques, tels que la radio, la télévision et la presse écrite restent, pendant la période de campagne, les plus importants dans la plupart des contextes nationaux.

Le favoritisme de la part des médias étatiques envers les candidats et les partis au pouvoir, en termes de reportages tendancieux, de couverture et de reportage discriminatoires à l'égard du genre, de temps de couverture médiatique, de discrimination à l'égard des opposants politiques, de reportages anti-déontologiques, etc., est souvent un facteur de tensions. La presse privée peut adopter les mêmes pratiques pour parrainer ses candidats favoris et devenir agitateur politique au lieu d'être un animateur de campagne. Un tel scénario peut attiser les tensions et inciter aux violences liées aux élections dirigées contre les opposants politiques et les journalistes.

#### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 2008 au Cambodge.* Pendant les élections, la majorité des réseaux médiatiques penchait pour le Parti populaire cambodgien (CPP), violant ainsi directement les règles de campagne électorale cambodgiennes. En outre, un journaliste de *Moneaksekar Khmer*, journal de l'opposition affilié au Parti de Sam Rainsy (PSR), a été assassiné à Phnom Penh avec son fils environ deux semaines avant le scrutin. Le journaliste était connu pour ses articles critiquant la corruption gouvernementale. Le fait que personne n'ait été arrêté pour meurtre a été interprété



comme un avertissement à d'autres journalistes et membres de l'opposition que le gouvernement agirait en toute impunité face aux critiques.<sup>94</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; la médiocrité de la campagne d'information des électeurs (*interne*) ;<sup>95</sup> les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*) ; une mauvaise gestion des recours électoraux (*interne*) ; la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; la mauvaise gestion des résultats des élections (*interne*).<sup>96</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'existence et la qualité des dispositions du code de conduite destiné aux médias pendant la campagne électorale, qu'ils soient étatiques ou privés ;
2. la mise en œuvre des dispositions du code de conduite destiné aux médias ;
3. l'existence de mécanismes qui garantissent aux partis politiques un accès équitable aux médias pendant la période de campagne électorale ;
4. le niveau de sensibilité au genre de l'information et de la couverture médiatique ;
5. le niveau d'équité en termes de temps alloué et d'impartialité de l'information ; et
6. le nombre de plaintes reçues par les organes de règlement des contentieux électoraux relatifs à un accès inéquitable aux médias et au favoritisme.

<sup>94</sup> Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), « Cambodia: Media Bias Delegitimizes Election, Says Human Rights Watch », 4 août 2008, disponible sur <<http://www.unescobkk.org/education/efa/efanews/news-details/article/cambodia-media-bias-delegitimises-election-says-human-rights-watch/>>, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>95</sup> Mission d'observation des élections de l'Union européenne au Cambodge, Déclaration préliminaire, « Cambodian Elections 2008 Shows Some Progress but Still Falls Short of Key International Standards », Phnom Penh, le 29 juillet 2008, p. 1, disponible sur <[http://www.eods.eu/library/PS%20CAMBODIA%2029.07.2008\\_en.pdf](http://www.eods.eu/library/PS%20CAMBODIA%2029.07.2008_en.pdf)>, consulté le 7 novembre 2011.

<sup>96</sup> COMFREL, « 2008 National Assembly Elections », [2008], pp. 10, 27, 37, 43, 44, disponible sur <<http://aceproject.org/ero-en/regions/asia/KH/Cambodia-Final-Assessment-and-Report-on-the-2008-1/view>>, consulté le 8 novembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Identifier tous les organes et méthodologies existants de veille des médias, notamment dans une perspective sexospécifique. Cartographier la couverture géographique. Identifier les écueils potentiels.
- Identifier le cadre juridique pertinent qui régit la conduite générale des médias, et les documents ou dispositions spécifiques qui régissent l'accès aux médias pendant la période de campagne. Observer sa mise en œuvre directe ou en partenariat avec des organismes ou organisations existants de veille des médias. Présenter sur graphique les violations des règles d'accessibilité concernées au fil du temps. Produire des cartes pour indiquer les régions où les violations se produisent le plus fréquemment et où les médias sont concernés.
- Examiner les plaintes formelles relatives à l'égalité d'accès aux médias et non seulement pour les partis politiques, mais entre les femmes et les hommes pendant la campagne électorale. Présenter sur graphique le nombre de plaintes relatives aux médias individuellement. Cartographier la répartition géographique des plaintes et déterminer si elles émanent de groupes politiques et socio-démographiques/minoritaires donnés.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## **5.2 L'utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation**

### **Introduction**

Une campagne médiatique offre généralement un espace unique aux différentes options politiques pour se confronter aux opinions politiques de leurs adversaires. Dans tous les contextes, y compris les démocraties bien établies et celles en transition, les débats politiques animés par les médias jouent un rôle essentiel dans l'information des électeurs sur les options politiques et dans l'obtention de leur soutien.

Bien qu'elle soit considérée comme une plateforme de présentation des enjeux et de confrontation des arguments politiques, la campagne médiatique se transforme souvent en campagne de dénigrement et de discours haineux. Dans de nombreuses sociétés, les insultes envers les femmes en politique sapent leurs capacités en tant que dirigeantes, tandis que les hommes sont supposés être leaders par nature. Les partis politiques abusent parfois des opportunités qu'offre la campagne et de leur accès aux médias pour véhiculer de fausses déclarations et créer des risques imaginaires et un sentiment d'insécurité dans leur soif de mobiliser les masses. Ce type de campagne engendre souvent des violences.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections présidentielles et législatives de 2006 en République démocratique du Congo (RDC).* Pendant la période de campagne électorale, un certain nombre de cas

de discours haineux ont été signalés.<sup>97</sup> Deux leaders politiques rivaux, le président sortant Joseph Kabila, du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et le vice-président Jean-Pierre Bemba du Mouvement de libération du Congo (MLC), s'étaient engagés dans une campagne de discours haineux sur une base ethnique. Par exemple, le slogan de la campagne de Bemba, « 100 pour cent Congolais », insistait sur l'origine étrangère de Kabila, probablement de la Tanzanie ou du Rwanda. La chaîne de télévision appartenant à M. Bemba diffusait également des images d'atrocités qui auraient été commises par Kabila pendant la guerre civile de 1963 à 2008. Les annonces dans les médias incitaient à agresser le responsable de la commission électorale. Cette rhétorique a eu de graves conséquences et déclenché des violences lors du meeting d'un parti politique à Kinshasa, où les partisans de Bemba ont tué six personnes, en majorité des policiers. Le camp de Kabila a profité de cette occasion pour diffuser des images de policiers tués sur la chaîne de télévision affiliée au PPRD dans le but de faire du MLC un objet de mépris.<sup>98</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*) ;<sup>99</sup> les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ; les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*).<sup>100</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'étendue (géographique et la fréquence) de la campagne médiatique provocatrice ;
2. le type de média où la campagne provocatrice est signalée ;
3. le type de propriété des médias où la campagne provocatrice est signalée ;
4. les acteurs politiques impliqués dans la campagne médiatique provocatrice ; et
5. le contenu des messages provocateurs, y compris les stéréotypes de genre et les messages sexistes.

<sup>97</sup> International Crisis Group, « La sécurité des élections au Congo : les leçons des affrontements de Kinshasa », Briefing Afrique n°42 (2 octobre 2006), p. 6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/central-africa/dr-congo/French%20Translations/B042%20Securing%20Congos%20Elections%20Lessons%20from%20the%20Kinshasa%20Showdown%20French.pdf>>.

<sup>98</sup> International Crisis Group, « La sécurité des élections au Congo », p. 6. Pour plus d'informations sur les discours haineux en RDC, voir Vollhardt, Johanna et al. « Deconstructing Hate Speech in the DRC: A Psychological Media Sensitization Campaign », *Journal of Hate Studies*, 17 mai 2007, disponible sur <<http://journals.gonzaga.edu/index.php/johs/article/view/74>>.

<sup>99</sup> International Crisis Group, « Congo's Elections: Making or Breaking the Peace », Rapport Afrique n°108 (27 avril 2006), p. 7, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/central-africa/dr-congo/Congos%20Elections%20Making%20or%20Breaking%20the%20Peace.pdf>>, consulté le 28 septembre 2011.

<sup>100</sup> International Crisis Group, « La sécurité des élections au Congo », pp. 7, 8, consulté le 8 novembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Faire un suivi ou établir une coopération avec les agences et organisations de veille des médias pour obtenir les données relatives à la campagne médiatique provocatrice par les partis politiques. Utiliser les graphiques et les cartes pour observer les tendances et indiquer les dimensions géographiques de la campagne provocatrice.
- Distinguer les acteurs engagés dans la campagne provocatrice selon leur appartenance politique, présenter l'influence de la hiérarchie, du genre et des aspects géographiques au sein des partis. Utiliser les cartes et les graphiques pour présenter les données.
- Évaluer la gravité des incidents et les distinguer en termes de capacité à aggraver les risques de violences liées aux élections. Utiliser les graphiques pour observer les tendances de risque et les cartes pour indiquer les régions géographiques les plus critiques.
- Examiner les données en termes de recours formels relatifs à une campagne médiatique inappropriée par les partis politiques. Examiner l'efficacité et la pertinence des réponses. Présenter graphiquement et cartographier les données.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

### **5.3 Les rassemblements des partis à des fins de provocation**

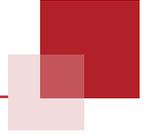
#### **Introduction**

Les partis politiques organisent des meetings pendant la période de campagne électorale pour renforcer les liens entre dirigeants politiques, militants et sympathisants. Les meetings électoraux sont aussi une démonstration de force, d'unité et de pouvoir.

Dans les sociétés en proie à des conflits où les clivages politiques correspondent souvent aux clivages sociaux et à la discrimination de genre, les meetings électoraux peuvent représenter des événements à haut risque. La disposition de la foule, les propos incendiaires et les discours haineux peuvent inspirer l'action violente, orchestrée intentionnellement ou non par les organisateurs. En outre, les mesures prises pour limiter, faire obstacle ou empêcher les rivaux d'organiser des rassemblements politiques peuvent déclencher des réactions violentes.

#### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *L'élection présidentielle de 2003 en Azerbaïdjan.* Pendant la période de campagne électorale, les observateurs internationaux ont signalé des cas où les candidats de l'opposition se sont vus refuser l'accès aux lieux de meetings par les autorités locales. Les autorités de la capitale, Bakou, n'ont pas accordé au chef populaire d'un parti de l'opposition, Isa Gambar du Parti Musavat, la permission d'organiser un meeting dans un cinéma. Des centaines de partisans se sont rassemblés devant le cinéma pour manifester contre cette décision, démontrant de facto leur soutien au



candidat. La police a fait usage de la force pour disperser les manifestants et blessé des dizaines de personnes, dont les journalistes et les civils.<sup>101</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ; la difficulté des problèmes lors de l'accréditation des observateurs nationaux (*interne*) ;<sup>102</sup> les atteintes aux droits humains (*externe*).<sup>103</sup>

- *Les élections législatives de 2008 au Népal*. Dans la région du Terraï, le Congrès népalais a tenu de grands meetings qui ont été interrompus par les partis politiques madhesi et leurs menaces de violences et d'attentat à la bombe.<sup>104</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*).<sup>105</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le champ des meetings des partis politiques (réceptions, événements, lieux, fréquence) ;
2. le nombre de meetings de partis interdits par les autorités compétentes ;
3. l'efficacité des dispositions sécuritaires mises en place pour prévenir les violences liées à la campagne ;
4. l'ampleur de l'usage des propos incendiaires, des stéréotypes de genre et des discours haineux ;
5. le nombre d'incidents ou d'affrontements violents suite aux meetings politiques ;
6. les options politiques impliquées ; et
7. le nombre de victimes (données désagrégées par sexe).

<sup>101</sup> Human Rights Watch, « Crushing Dissent », 22 janvier 2004, p. 12, disponible sur <<http://www.hrw.org/en/node/12183/section/6>>.

<sup>102</sup> Human Rights Watch, « Azerbaijan: Presidential Elections 2003 », document d'information, le 13 octobre 2003, pp. 4, 17, disponible sur <<http://www.hrw.org/legacy/background/eca/azerbaijan/azerbaijan-elections2003.pdf>>, consulté le 8 novembre 2011.

<sup>103</sup> Human Rights Watch, « Azerbaijan: A Stolen Election and Oil Stability », 20 octobre 2003, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2003/10/19/azerbaijan-stolen-election-and-oil-stability>>, consulté le 8 novembre 2011.

<sup>104</sup> Carter Center, « Observing the 2008 Nepal Constituent Assembly Election », avril 2008, pp. 35-6, disponible sur <[http://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace\\_publications/election\\_reports/FinalReportNepal2008.pdf](http://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/FinalReportNepal2008.pdf)>.

<sup>105</sup> International Crisis Group, « Nepal's Election: A Peaceful Revolution? », Rapport Asie n° 155 (2008), pp. 10, 11, disponible sur <[http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/155\\_nepal\\_s\\_elections\\_\\_\\_a\\_peaceful\\_revolution.pdf](http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/asia/south-asia/nepal/155_nepal_s_elections___a_peaceful_revolution.pdf)>, consulté le 26 septembre 2011.

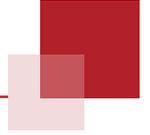
## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Recueillir les données relatives aux rassemblements prévus et programmés des partis politiques auprès des autorités responsables de leur approbation à différents niveaux. Contrevérifier avec les données des acteurs politiques respectifs. Utiliser les graphiques pour illustrer la dynamique des événements tout au long de la période de campagne. Utiliser les cartes pour marquer les zones géographiques où les meetings politiques ont lieu. Identifier les événements à haut risque. Utiliser les différentes tailles de marqueurs pour distinguer la taille et la portée des différents événements.
- Obtenir des informations sur et analyser les dispositions prises par les agences du secteur de la sécurité autour des rassemblements d'un parti politique. Déterminer si le déploiement de la sécurité est proportionnel à la taille de l'événement et si elle reflète suffisamment les risques liés à l'événement. Utiliser les cartes pour marquer la taille du déploiement sécuritaire et contrevérifier avec les cartes indiquant la taille et les risques représentés par les rassemblements politiques.
- Surveiller ou assurer la liaison avec les réseaux de suivi pour obtenir des données sur les propos incendiaires, les stéréotypes de genre et les discours haineux au cours des meetings des partis.
- Enregistrer les incidents liés à la campagne électorale des partis politiques, pendant ou après les rassemblements, y compris les auteurs et les informations relatives aux victimes, désagrégées par sexe. Obtenir les rapports officiels de la police et les reportages médiatiques, engager la vérification des faits, établir des permanences téléphoniques et utiliser des plateformes de production participative. Utiliser les cartes pour indiquer les différents lieux géographiques des incidents. Contrevérifier avec d'autres données, par exemple la distance du lieu de meeting et la taille de l'événement. Utiliser des marqueurs de différentes tailles pour présenter les différentes dimensions d'incidents.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

### **5.4 Les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques**

#### **Introduction**

Les processus électoraux sont censés mettre à disposition un terrain de jeu équitable, où la qualité des programmes électoraux déterminera les chances de réussite des partis. En réalité, la campagne électorale et les actions menées par les partis peuvent aller au-delà de la rhétorique politique. Dans certains contextes, les acteurs politiques ont recours à différentes formes de violences psychologiques et physiques afin de s'assurer la victoire avant le jour du scrutin. Ces actes se déroulent principalement pendant la campagne. Ils font intervenir des militants agressifs et recrutent des voyous ou miliciens du parti qui commettent des actes de harcèlement, d'intimidation, des agressions, des violences contre les femmes et les filles, des destructions de biens, des assassinats politiques et d'autres opérations illicites. Les actes sont dirigés contre les opposants politiques, leurs sympathisants, les journalistes et d'autres. Ces scénarios sont particulièrement dangereux car une seule provocation, un seul acte violent peuvent déclencher des réactions, entraînant l'enlisement dans un cercle vicieux.



## Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2011 au Guatemala.* L'approche de l'élection a été marquée par des actes violents commis par les partis politiques et leurs partisans, faisant plus de 20 morts.<sup>106</sup> En février 2011, un candidat du National Union for Hope-Grand National Alliance (UNE-GANA), à la mairie a été assassiné dans un restaurant. De même, le fils d'un candidat de l'UNE-GANA à la mairie a été tué en février 2011. Le père a déclaré qu'un politicien du Parti patriote (PP) d'opposition était à l'origine de cet assassinat.<sup>107</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; la présence des groupes criminels organisés (*externe*) ;<sup>108</sup> les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*).<sup>109</sup>

## Indicateurs observables

1. Les actes d'intimidation, de menaces, de destruction de biens, d'atteinte à l'intégrité physique, les enlèvements, assassinats et autres actes de violence commis contre des acteurs électoraux, journalistes, futurs inscrits et électeurs ;
2. les violences psychologiques et physiques dirigées contre des groupes sociaux vulnérables tels que les femmes, les enfants, les minorités ethnico-religieuses, etc., pendant la période électorale ; et
3. la mesure dans laquelle les auteurs de violences, associés aux partis politiques, sont poursuivis.

<sup>106</sup> International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », Briefing Amérique latine n°24 (16 juin 2011), pp. 6-7, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/B24%20Guatemala%20%20Clean%20Polls%20Dirty%20Politics.pdf>>.

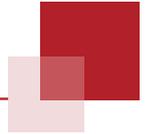
<sup>107</sup> International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », p. 7.

<sup>108</sup> International Crisis Group, « Guatemala: Drug Trafficking and Violence », Résumé exécutif, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/39%20Guatemala%20--%20Drug%20Trafficking%20and%20Violence.pdf>>, consulté le 7 novembre 2011.

<sup>109</sup> International Crisis Group, « Guatemala's Elections: Clean Polls, Dirty Politics », p. 9.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Obtenir les informations officielles sur les incidents de violences liées aux élections. Utiliser les rapports de police, les reportages des médias, et des rapports des réseaux de la société civile ; engager la vérification des faits ; établir des permanences téléphoniques et utiliser des plateformes de production participative. Utiliser des cartes pour identifier les lieux où les incidents ont eu lieu. Distinguer les agresseurs et les victimes, y compris les sous-groupes de victimes. Présenter sur graphique et indiquer les tendances de violences liées aux élections, y compris la violence axée sur le genre, dans le temps.
- Obtenir des informations sur le nombre de procédures judiciaires contre des individus ou des groupes liés aux partis politiques ayant commis des actes de provocation et de violence. Comparer avec le nombre d'incidents obtenu auprès de la police, des organisations de défense des droits humains, des réseaux d'observation et des médias. Signaler toute disparité. Cartographier des régions qui pourraient être touchées par ce phénomène.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.



## 6. Opérations de vote

Dans la plupart des cas, les opérations de vote comprennent les préparatifs logistiques relatifs au jour du scrutin, l'organisation du vote spécial et du vote régulier, le dépouillement et le décompte des résultats. Les aspects critiques des opérations de vote sont la logistique et la sécurité liées à la gestion du matériel électoral, l'intégrité et la transparence du vote spécial et du vote à l'étranger (hors du pays), les difficultés réelles ou perçues sur l'intégrité du vote le jour du scrutin, et la précision technique et la crédibilité du dépouillement et du décompte des résultats. Si les opérations techniques sont mal exécutées ou susceptibles de susciter des perceptions de manipulation et de trucage des résultats, les réactions peuvent être violentes.

### **6.1 Insuffisance, destruction et perte de matériels sensibles et de matériels non sensibles**

#### **Introduction**

Les OGE sont responsables du bon déroulement du scrutin. L'une des conditions préalables essentielles à la réussite du vote est l'adéquation des dispositions logistiques. Il s'agit notamment de fournir en temps opportun et en quantité suffisante le matériel sensible et non sensible à tous les bureaux de vote et veiller à ce que ces documents soient protégés en permanence.

Les échecs ou les retards de livraison du matériel électoral essentiel, l'insécurité et le manque de transparence dans leur gestion, avant ou après le vote et le dépouillement, peuvent avoir un impact négatif sur la perception de la crédibilité et de l'intégrité des élections, et entraîner le rejet des résultats électoraux.<sup>110</sup> Cela peut donc déclencher ou contribuer au déclenchement de violences liées aux élections.

#### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections présidentielles et législatives de 2007 au Nigeria.* Le manque de matériel électoral était lié à la tentative par le gouvernement d'influencer le processus électoral. Les opérations de vote ont commencé tard et terminé tôt, essentiellement en raison de l'insuffisance de matériel électoral tel que les bulletins de vote et les bordereaux de résultats. Les déficits étaient généralement remarquables dans les provinces où le parti au pouvoir n'avait pas de contrôle ou faisait face à une forte opposition. Dans certains bureaux de vote, le matériel électoral n'a pas été livré et les élections n'ont pas du tout eu lieu. En outre, le matériel a été en général mal géré, non dépouillé ou non comptabilisé, facilitant ainsi la manipulation des bulletins de vote et les bordereaux des résultats.

En outre, tout au long de la campagne, la sécurité n'a pas été assurée : plusieurs cas de malfrats liés à des partis politiques bourrant les urnes avec des bulletins de

<sup>110</sup> « Materials and Equipment », disponible sur <<http://aceproject.org/ace-en/topics/voc/voc/default>>, consulté le 23 septembre 2011.

vote préinscrits ont été signalés, sans aucune résistance de la part des responsables électoraux ou la police. À certaines occasions, la police s'est rendue directement responsable de la fraude. La fraude généralisée a contribué à des flambées de violence, entraînant la mort de 200 personnes au cours du processus électoral.<sup>111</sup>

*Les facteurs interdépendants* : l'exclusion politique et sociale (*externe*), les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*).

### **Indicateurs observables**

1. Les quantités suffisantes en matériel électoral produit ;
2. la pertinence du calendrier pour la distribution du matériel sensible et non sensible ;
3. le niveau de sécurité en matière de transport et de stockage ; et
4. le niveau d'engagement des ASS.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Vérifier la faisabilité des plans de production et de distribution du matériel électoral tel que défini par les OGE. Utiliser les cartes pour indiquer les voies de transport et de distribution. Analyser la pertinence des ressources allouées, et les délais de production et de distribution. Cartographier les régions critiques, les itinéraires de transport et les entrepôts de stockage. Utiliser les codes couleurs, les chiffres et les marqueurs statiques pour présenter et combiner les différentes couches de données géospatiales.
- Enquêter sur le niveau de confiance relative aux préparatifs logistiques pour les opérations de vote parmi les acteurs politiques, les organisations de la société civile et le grand électorat. Cartographier les zones géographiques de préoccupations.
- Évaluer et coter la préparation et l'exécution des ASS chargés de la sécurisation du matériel électoral. Cartographier les sites tels que les bureaux de l'OGE et les locaux de stockage, où la sécurité a été assurée/non assurée. Utiliser les différents marqueurs pour indiquer les destinations suspectes.
- Examiner les données pertinentes relatives aux recours.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

<sup>111</sup> International Crisis Group, « Nigeria: Failed Elections, Failing State? », Rapport Afrique n°126 (30 mai 2007), pp. 2-4, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/nigeria/Nigeria%20Failed%20Elections%20Failing%20State.pdf>>, consulté le 9 septembre 2011 ; Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Nigeria: Final Report, Gubernatorial and State Houses of Assembly Elections 14 April 2007, and Presidential and National Assembly Elections, 21 April 2007 », p. 28, disponible sur <[http://eeas.europa.eu/eucom/pdf/missions/eucomnigeriafinalreportwith\\_annex.pdf](http://eeas.europa.eu/eucom/pdf/missions/eucomnigeriafinalreportwith_annex.pdf)>, consulté le 9 septembre 2011 ; et Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », p. 40, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

## 6.2 Le manque de transparence des votes spéciaux et ceux des expatriés

### Introduction

Le vote spécial et le vote à l'étranger sont des options mises en place pour les électeurs dans l'incapacité de se rendre dans les bureaux de vote réguliers le jour du scrutin. Ces électeurs peuvent être des personnes placées en établissement ou assignées à résidence, des réfugiés, ou faire partie du personnel diplomatique ou militaire ou de la diaspora. Des dispositions sont prises pour leur permettre de voter en une ou plusieurs journées avant le jour du scrutin régulier dans des lieux spécifiques, ou dans des bureaux de vote mobiles le jour de l'élection spéciale. Il est possible de voter en personne ou par la poste.<sup>112</sup>

L'organisation d'un scrutin pour les populations à l'étranger est plus complexe qu'un scrutin organisé dans le pays, et la prise en charge de cette responsabilité logistique et financière dans un climat difficile, notamment dans un contexte post-conflit, est rarement sans risques. Une grande population à l'étranger peut changer l'issue d'une élection, ce qui peut être politiquement inacceptable dans le pays.<sup>113</sup> En outre, en raison des difficultés liées au vote spécial et à l'étranger, les acteurs politiques ou les observateurs indépendants peuvent ne pas être en mesure de vérifier de manière indépendante l'intégrité du vote spécial et à l'étranger. Toutes ces questions peuvent faire l'objet de contentieux dans une élection serrée.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2008 au Ghana.* Des centaines de militants du parti d'opposition ont assiégé la Commission électorale, pour protester contre un exercice de vote spécial. Les manifestants ont tenté de pénétrer dans les locaux de la Commission électorale, mais ont été repoussés par la police antiémeute. Les manifestants avaient déclaré que le processus de vote spécial dans la région d'Ashanti, organisé exclusivement pour les agents de sécurité et d'autres services exerçant des fonctions spéciales le jour du scrutin, a été marqué par plusieurs irrégularités. Il a été signalé que des mineurs et d'autres personnes inéligibles ont été autorisés à voter, et que certaines personnes avaient reçu trois bulletins de vote à déposer dans l'urne.<sup>114</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les problèmes lors de l'inscription des électeurs (*interne*) ;<sup>115</sup> les actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques (*interne*).<sup>116</sup>

<sup>112</sup> International IDEA, *Voting From Abroad: The International IDEA Handbook* (Stockholm : IDEA international, 2007).

<sup>113</sup> Goldsmith, Ben, « Out-of-Country Voting in Post-Conflict Elections » (non daté), disponible sur le site Web du Réseau du savoir électoral ACE <<http://aceproject.org/today/feature-articles/out-of-country-voting-in-post-conflict-elections>>.

<sup>114</sup> Le Ghana moderne, « NDC protests against special voting in Ashanti », 24 décembre 2008, disponible sur <<http://politics.myjoyonline.com/pages/electionnews/200812/24280.php>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>115</sup> IRIN Afrique, Ghana : « Ghana: Pre-election Violence and Irregularities Worry Watchdogs », Humanitarian News and Analysis (7 août 2008), disponible sur <<http://www.irinnews.org/report.aspx?reportid=79703>>, consulté le 5 février 2014.

<sup>116</sup> Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Presidential and Parliamentary Elections 2008 », février 2009, pp. 12, 13, 14, 15, 19, disponible sur <[http://www.eods.eu/library/eu\\_com\\_final\\_report\\_ghana.pdf](http://www.eods.eu/library/eu_com_final_report_ghana.pdf)>, consulté le 5 février 2014.

## **Indicateurs observables**

1. Le nombre d'électeurs spéciaux et externes inscrits ;
2. l'efficacité des systèmes en place pour gérer le vote à l'étranger ;
3. le nombre d'électeurs spéciaux votant en personne ou par la poste ;
4. le nombre d'observateurs des partis politiques, de la société civile et internationaux accrédités pour observer le vote spécial et à l'étranger ; et
5. le niveau de confiance des citoyens et des observateurs lors du vote spécial et à l'étranger.

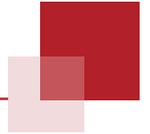
## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Vérifier l'inscription des électeurs concernant les chiffres liés au nombre d'électeurs spéciaux, y compris les électeurs à l'étranger qui votent dans les bureaux et par correspondance. Utiliser les graphiques pour illustrer les données désagrégées par sexe. Utiliser une carte du monde pour indiquer les lieux et les pays où le vote à l'étranger est organisé. Indiquer les pays où les observateurs sont accrédités pour observer ces processus.
- Effectuer des analyses rationnelles pour comprendre le niveau auquel les votes à l'étranger peuvent influencer la répartition des pouvoirs dans le pays. Cartographier des régions géographiques concernées.
- Identifier les régions géographiques où une partie ou l'ensemble des activités liées au vote spécial et à l'étranger ne sont pas vérifiables indépendamment. Cartographier les régions.
- Enquêter sur la confiance et l'opinion générale des acteurs politiques et des citoyens concernant le droit de vote spécial et à l'étranger. Présenter sur graphique les niveaux de confiance des différents acteurs et dans différentes régions. Cartographier les zones de préoccupation et désagréger les opinions des femmes et des hommes.
- Obtenir des informations sur le vote spécial et mobile. Cartographier les localités visitées et les itinéraires empruntés. Indiquer sur une carte si certains de ces événements sont soumis à des risques accrus en matière de sécurité.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## **6.3 Les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin**

### **Introduction**

Les opérations de vote le jour du scrutin sont conçues en vue de faciliter le processus de dépôt de bulletin de vote dans l'urne pour tous les électeurs éligibles. Le niveau de participation et les contraintes de temps rendent très complexes les opérations le jour du scrutin. Dans de nombreux pays, plus de la moitié de la population exerce son droit démocratique le jour du scrutin. Ce processus doit être géré par un grand nombre d'hommes et de femmes responsables



de la gestion électorale et par le personnel des agences du secteur de la sécurité. Les partis politiques, les groupes de la société civile et les organisations internationales assurent une présence dans les sites électoraux à travers le pays pour surveiller et témoigner de l'intégrité du processus de vote.

Les anomalies et irrégularités surgissant le jour du scrutin ont des conséquences difficiles à inverser par la suite. Si les marges de victoire risquent d'être étroites, même la plus petite irrégularité ou perception d'irrégularité peuvent déclencher des conflits et des réactions violentes. En raison de la courte période pendant laquelle le vote a lieu, les problèmes le jour du scrutin peuvent s'aggraver les jours suivant celui du vote.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections municipales de 2000 en ex-République yougoslave de Macédoine.* Les observateurs internationaux ont enregistré plusieurs irrégularités le jour du scrutin. Dans un certain nombre de cas, les urnes ont été détruites, empêchant ainsi les électeurs d'y déposer leur bulletin de vote. Dans la municipalité de Debar, l'ensemble des 24 bureaux de vote ont dû fermer en raison d'incidents violents, tels que les menaces contre les agents électoraux. Dans les autres municipalités, le vote a dû être temporairement suspendu afin de rétablir l'ordre.<sup>117</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;<sup>118</sup> l'exclusion politique et sociale (*externe*) ; la présence des groupes criminels organisés (*externe*) ; la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*).<sup>119</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'ouverture à temps des bureaux de vote dans toutes les circonscriptions ;
2. le temps d'attente dans les bureaux de vote ;
3. le nombre de plaintes relatives à la procédure de vote (désagrégées par sexe) ;
4. le nombre d'interventions par les OGE ;
5. le nombre d'interventions par les ASS ; et
6. le nombre d'incidents violents (désagrégées par sexe).

<sup>117</sup> Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Mission d'observation électorale du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH), « L'ex-République yougoslave de Macédoine : Déclaration des constatations et conclusions préliminaires, Second tour des élections municipales le 24 septembre » (2000), p. 4, disponible sur le site du Réseau ACE Electoral Knowledge <<http://aceproject.org/electoral-advice/dop?country=&organization=&year=&election=&mision=&report=&keywords=Election+day+violence>>.

<sup>118</sup> International Crisis Group, « Macedonian Government Expects Setback in Local Elections », 4 septembre 2000, p. 2, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/europe/Serbia%2010.pdf>>, consulté le 8 novembre 2011.

<sup>119</sup> International Crisis Group, « Macedonia's Ethnic Albanians: Bridging the Gulf », 2 août 2000, pp. 7, 8, 9, 10, 23, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/europe/Macedonia%208.pdf>>, consulté le 8 novembre 2011.

## **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Obtenir les informations de tous les bureaux de vote dans le pays. Les présenter sur la carte. Utiliser des symboles ou des couleurs spécifiques pour signaler les bureaux de vote confrontés à des risques accrus.
- Recueillir de manière continue des données en quasi temps réel auprès des bureaux de vote à travers les agents électoraux ou des observateurs électoraux. Signaler les bureaux de vote ayant des difficultés d'ouverture ou de fonctionnement.
- Mettre en place des permanences téléphoniques (utiliser les plateformes de production participative par SMS — Ushahidi ou équivalent) pour obtenir des informations relatives aux incidents et irrégularités.
- Maintenir la communication avec les acteurs politiques et présenter sur graphique/carte les données recueillies.
- Obtenir les chiffres sur les plaintes déposées aux bureaux de vote et auprès des autorités de recours compétentes. Utiliser les cartes pour indiquer les zones géographiques où les requêtes ont été déposées. Utiliser les différents symboles pour distinguer les différents types de plaintes.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## **6.4 Les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote**

### **Introduction**

Le dépouillement et le décompte des bulletins de vote est une activité particulièrement sensible et vulnérable aux abus et à la manipulation. Généralement, ce processus commence immédiatement après la fermeture des bureaux de vote. Le dépouillement et le décompte des bulletins de vote sont des processus très complexes et donc soumis à l'erreur humaine. Dans la plupart des cas, les erreurs dans le dépouillement des votes et le décompte des résultats défavoriseraient certains partis par rapport aux autres et il peut être difficile de déterminer si l'erreur est la conséquence d'une faute humaine ou d'un acte délibéré. Si les acteurs politiques, la société civile et les observateurs internationaux sont freinés dans leur travail, les soupçons s'éveilleront au point où ils pourront dégénérer en conflits et conduire à des violences.

### **Cas empiriques et facteurs interdépendants**

- *Les élections législatives de 2008 en Mongolie.* Le processus de dépouillement des votes et de rapport a été très long, surtout en raison de la forte participation des électeurs et du grand nombre d'électeurs attribués à chaque bureau de vote. Les retards ont suscité la méfiance de la population et créé une perception de fraude électorale, déclenchant ainsi de violentes manifestations qui se sont soldées par la

destruction du siège du parti au pouvoir et 60 victimes civiles et policières, dont cinq morts, pendant la période d'état d'urgence.<sup>120</sup>

*Les facteurs interdépendants* : des règles administratives inadaptées (*interne*) ; des risques environnementaux (*externe*).<sup>121</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le nombre et les localités connaissant des retards dans le processus de dépouillement ;
2. le nombre et le type de défis relatifs au dépouillement et au décompte des résultats ;  
et
3. les disparités entre le nombre d'électeurs ayant voté et le nombre de bulletins de vote dépouillés.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Obtenir les rapports en quasi temps réel auprès des centres de dépouillement à travers les agents électoraux ou les observateurs électoraux. Cartographier les progrès de dépouillement et enregistrer les retards. Distinguer les opérations de dépouillement régulières et litigieuses. Changer la couleur du marqueur du bureau de vote lorsque les résultats sont traités.
- Maintenir le contact avec les officiers de liaison des partis politiques et des groupes d'observateurs. Établir des permanences téléphoniques (utiliser les plateformes de production participative par SMS).
- Recueillir les données des requêtes formelles relatives au dépouillement et au décompte. Produire une carte présentant les chiffres par régions. Attribuer un code couleur à la carte en fonction.
- Recueillir les données relatives aux différents incidents liés aux élections n'ayant pas lieu dans les sites de dépouillement. Cartographier les incidents et analyser les risques.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

<sup>120</sup> International Republican Institute, « Mongolia Parliamentary Elections June 29, 2008: Election Observation Mission Final Report » (2008), pp. 24, 33, disponible sur le site du Réseau ACE du savoir électoral <<http://aceproject.org/ero-en/regions/asia/MN/report-final-report-parliamentary-elections-iri/view>> ; sur les violences, voir, Aljazeera.net, « Mongolia Under State of Emergency », 3 juillet 2008, disponible sur <<http://english.aljazeera.net/news/asia/2008/07/200871164712383653.html>> ; et Reuters, « Five dead in Mongolia Post-election Violence », 2 juillet 2008, disponible sur <<http://www.reuters.com/assets/print?aid=UKSP3149220080702>>, consulté le 9 septembre 2011.

<sup>121</sup> International Republican Institute, « Mongolia Parliamentary Elections June 29, 2008 », pp. 10, 11, 25.

## 7. Vérification des résultats

L'organe chargé de l'organisation des élections est généralement responsable de la publication des résultats définitifs des élections. Les résultats préliminaires sont des indicateurs positifs des résultats électoraux et la répartition du pouvoir politique du prochain mandat politique. Pour les dirigeants en exercice, admettre une défaite et remettre le pouvoir politique aux adversaires est une tâche difficile. Les dirigeants politiques déçus par les premiers chiffres se sentiront souvent fortement incités à utiliser tous les mécanismes disponibles pour contester les résultats électoraux et les modifier en leur faveur. Les incohérences, les retards et le manque de transparence de la part des organes chargés de la gestion des recours électoraux et des résultats préparent le terrain pour ces difficultés. Lorsque les élections sont à somme nulle, les partis politiques peuvent poursuivre le bénéfice politique en ayant recours à des moyens violents.

### 7.1 Mauvaise gestion des résultats des élections

#### Introduction

Les OGE sont responsables de la compilation des résultats électoraux sur le terrain, la centralisation des résultats au niveau de la circonscription électorale et centrale, de la publication des résultats préliminaires et définitifs des élections.

L'impératif est de réduire au minimum le temps entre le jour du scrutin et l'annonce des résultats définitifs des élections. Tout retard inutile ou injustifié nourrit les soupçons à l'égard de l'intégrité du traitement des résultats. Qu'il reflète la réalité ou une perception uniquement, le traitement biaisé des résultats électoraux augmentera la probabilité de violences liées aux élections.

#### Cas empiriques et facteurs interdépendants

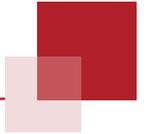
- *Les élections présidentielles et législatives de 1999 au Mozambique.* Selon les observateurs internationaux, la Commission électorale du Mozambique n'a pas suivi les normes internationales relatives à la transparence électorale, ni n'a publié les résultats officiels en temps opportun.<sup>122</sup> À leur publication, les résultats ont été considérés comme frauduleux par la Resistência Nacional Moçambicana (RENAMO). Une centaine de personnes ont été tuées dans les manifestations qui ont suivi.<sup>123</sup>

*Les facteurs interdépendants :* l'inadéquation de la budgétisation et des financements (*interne*) ; un accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; la médiocrité de la campagne d'information des électeurs (*interne*).<sup>124</sup>

<sup>122</sup> Carter Center, « Observing the 1999 Mozambique Elections Final Report », août 2000, p. 33, disponible sur <[http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDABS326.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDABS326.pdf)>, consulté le 9 septembre 2011.

<sup>123</sup> Teshome, Wondwosen, « Electoral Violence in Africa: Experience from Ethiopia », *International Journal of Human and Social Sciences*, 4/6 (2009), p. 464, disponible sur <<http://www.waset.org/journals/ijhss/v4/v4-6-60.pdf>>.

<sup>124</sup> Carter Center, « Observing the 1999 Elections in Mozambique », août 2000, pp. 4, 5, disponible sur <<http://www.cartercenter.org/documents/280.pdf>>, consulté le 8 novembre 2011.



- *Les élections parlementaires et présidentielles de 2007 au Kenya.* Les violences qu'a connues le Kenya sont essentiellement dues à des irrégularités survenues après le jour du scrutin.<sup>125</sup> L'analyse des résultats des dix-huit circonscriptions sélectionnées a révélé que la Commission électorale kenyane n'avait pas correctement décompté les votes.<sup>126</sup> Les allégations de faute professionnelle et de fraude de la part de la Commission après la publication des résultats ont contribué au déclenchement des violences électorales qui ont entraîné le meurtre de plus de 1 100 personnes par des individus ou groupes armés. Pour sa part, la police a été accusée de n'avoir pas empêché ces meurtres et d'en être directement responsable.<sup>127</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*) ; la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*).<sup>128</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Les retards dans la publication des résultats électoraux ;
2. le nombre et les régions connaissant spécifiquement des retards ;
3. les motifs de retard ;
4. le niveau de confiance entre les acteurs politiques dans la gestion des résultats électoraux ;
5. le niveau de transparence de la gestion des résultats à différents niveaux ; et
6. l'existence de mécanismes permettant de relayer des résultats visibles, précis et transparents pour le grand public.

<sup>125</sup> [Kriegler Commission], « *Report of the Independent Review Commission on the General Elections Held in Kenya on 27 December 2007* », pp. 35, 125, disponible sur <<http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/independent-review-commission-on-the-general>>, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>126</sup> [Kriegler Commission], *Report of the Independent Review Commission*, p. 129.

<sup>127</sup> Alston, « Report of the UN Special Rapporteur », pp. 37-8, consulté le 26 août 2011.

<sup>128</sup> International Crisis Group, « Kenya in crisis », pp. 1, 5, 9, 10, 11, 17, 19.

## Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données

- Utiliser les données officielles et des observateurs pour cartographier les régions, les municipalités et les bureaux de vote pour lesquels les résultats des élections sont retardés. Changer la couleur des régions et des marqueurs statiques lorsque les résultats sont fournis.
- Déterminer les raisons officielles des retards et contrevérifier avec les observateurs indépendants. Cartographier les différentes catégories de problèmes à l'aide de marqueurs statiques et dénombrer les problèmes à l'aide des valeurs numériques. Créer un graphique à barres pour les différentes catégories.
- Interviewer les acteurs politiques concernés, femmes et hommes, sur leurs perceptions des retards dans la publication des résultats électoraux. Observer les risques accrus résultant de l'insatisfaction accrue ou la méfiance dans le processus. Produire des cartes en couleur pour indiquer les régions où les opinions sont très critiques.
- Évaluer la transparence de la gestion des résultats électoraux de manière indépendante et à travers les perceptions des observateurs. Cartographier les régions géographiques où la transparence n'est pas satisfaisante.
- Obtenir les données sur le nombre et le type de plaintes relatives à la gestion des résultats des élections. Créer les cartes indiquant le nombre et le type de plaintes par région.
- Analyser les expériences pertinentes des élections antérieures, notamment dans une perspective sexospécifique.

## 7.2 La mauvaise gestion des recours électoraux

### Introduction

Dans la plupart des cas, les instances de règlement des contentieux électoraux sont les OGE, les organes administratifs et les institutions judiciaires. Leurs mandat et hiérarchie peuvent différer selon les systèmes électoraux.

Tout recours traité et corrigé de manière inadéquate peut susciter le mécontentement et contribuer significativement à renforcer ou aggraver les conflits. Dans un contexte déjà tendu, les questions non résolues peuvent devenir un catalyseur de conflits et justifier les violences.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles de 2010 en Biélorussie.* De violentes manifestations ont éclaté à Minsk après l'annonce par la Commission électorale centrale (CEC) biélorusse que le président sortant Alexandre Loukachenko avait remporté l'élection présidentielle avec 79,6 pour cent des voix.<sup>129</sup> Selon le cadre juridique existant, les électeurs biélorusses ne peuvent pas contester les résultats des élections de la CEC en saisissant la Cour suprême.<sup>130</sup> Le manque d'instruments de règlement

<sup>129</sup> OSCE/BIDDH, « Republic of Belarus: Presidential Election 19 December of 2010 Election Observation Mission Final Report », p. 3, disponible sur <<http://www.osce.org/odihr/elections/75713>>.

<sup>130</sup> OSCE/BIDDH, « Republic of Belarus: Presidential Election », p. 3.

des contentieux, et par conséquent d'une instance légitime dédiée aux plaintes et doléances, a contribué au déclenchement de violentes manifestations à Minsk, faisant de nombreux blessés et l'arrestation de 725 personnes pendant 10 à 15 jours pour avoir participé à un « rassemblement non autorisé ».<sup>131</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*) ; l'accès inéquitable aux médias et le favoritisme (*interne*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*).<sup>132</sup>

### **Indicateurs observables**

1. Le nombre de recours en instance suivant le jour du scrutin ;
2. le nombre de recours introduits par rapport à jour de l'élection, les processus de dépouillement et de gestion des résultats des élections ;
3. le nombre de recours réglés efficacement par les organes RCE compétents après les élections ; et
4. le niveau de satisfaction parmi les partis politiques par rapport à la performance des organes RCE.

### **Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données**

- Obtenir les données officielles de recours introduits pendant ou après le jour du scrutin. Cartographier les recours par région géographique. Distinguer les différentes catégories.
- Obtenir les données officielles sur la gestion et la résolution des contentieux et cartographier les régions géographiques et les organismes qui ne parviennent pas à traiter les recours en temps opportun.
- Interviewer les acteurs politiques à propos de leur niveau de satisfaction concernant la performance et la composition des organes RCE. Cartographier les régions critiques et analyser l'évolution des tendances.
- Désagréger et présenter les données en fonctions du sexe.

<sup>131</sup> Human Rights Watch, « Shattering Hopes II: The December 19 Presidential Election and Its Immediate Aftermath », 14 mars 2011, p. 12, disponible sur <<http://www.hrw.org/en/node/97152/section/5>>.

<sup>132</sup> Human Rights Watch, « Belarus: End Arrests; Free Peaceful Protesters », 21 décembre 2010, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2010/12/21/belarus-end-arrests-free-peaceful-protesters>>, consulté le 29 septembre 2011.

## 7.3 Rejet des résultats des élections

### Introduction

Le rejet des résultats électoraux est un acte extrême qui peut résulter d'un manque réel ou perçu d'intégrité et de crédibilité du processus électoral et de ses résultats. Généralement, le rejet des résultats par un parti donné peut entraîner l'auto-exclusion d'une institution ou d'un processus démocratique. Le plus souvent, une telle décision peut conduire à des manifestations violentes impliquant les manifestants et/ou les agences du secteur de la sécurité.

### Cas empiriques et facteurs interdépendants

- *Les élections présidentielles et législatives de 2010/2011 en Haïti.* La violence a éclaté après la publication des résultats du premier tour en décembre 2010. Jude Célestin, le candidat du parti du président sortant René Préal, est arrivé en deuxième position, se qualifiant ainsi pour le second tour. Les partisans du candidat à la présidentielle Michel Martelly, arrivé en troisième position et donc disqualifié pour le second tour, ont été scandalisés par le fait qu'il n'était qu'à un point de pourcentage derrière Célestin. Ils ont crié à la fraude et plusieurs milliers de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre ce qu'elles percevaient comme des élections truquées.<sup>133</sup> Ces manifestations ont dégénéré en campagne de destruction à grande échelle, et ont provoqué la mort de treize personnes, parmi lesquelles des enfants.<sup>134</sup> Le Conseil électoral provisoire, après avoir réexaminé les bulletins de vote, a annoncé que Martelly était arrivé deuxième et qu'il était donc qualifié pour le second tour des élections.<sup>135</sup>

*Les facteurs interdépendants* : les risques environnementaux (*externe*) ;<sup>136</sup> la discrimination et les violences basées sur le genre (*externe*).<sup>137</sup>

- *L'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire.* Après que le président sortant, Laurent Gbagbo, a rejeté les résultats, les violences ont éclaté, faisant 3 000 morts et plus d'un million de réfugiés et de personnes déplacées (PDI).<sup>138</sup> Le candidat

<sup>133</sup> Centre d'actualités de l'ONU, « As Haitian Elections Near, UN Voices Concern at Electoral Violence » 16 mars 2011, disponible sur <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=37793>>, consulté le 23 septembre 2011.

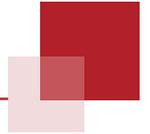
<sup>134</sup> Assemblée générale et Conseil de sécurité des Nations unies, « Children and Armed Conflict: Report of the Secretary-General », document A/65/820, S/2011/250, n° 93 (23 avril 2011) ; « Centre d'actualités de l'ONU, « As Haitian Elections Near, UN Voices Concern at Electoral Violence » ; et « Election Violence Flares in Haiti », *New York Times*, 8 décembre 2010, disponible sur <<http://www.nytimes.com/2010/12/09/world/americas/09haiti.html>>, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>135</sup> Centre d'actualités de l'ONU, « As Haitian Elections Near, UN Voices Concern at Electoral Violence ».

<sup>136</sup> International Crisis Group, « Haiti: The Stakes of the Post-Quake Elections », Rapport Amérique latine/Caraïbes N° 35 (27 octobre 2010), résumé p. 2, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/latin-america/haiti/35%20Haiti%20-%20The%20Stakes%20of%20the%20Post-Quake%20Elections.pdf>>, consulté le 29 septembre 2011.

<sup>137</sup> Human Rights Watch, « A Vote to Help Women Around the World », 2 décembre 2010, disponible sur <<http://www.hrw.org/news/2010/12/02/vote-help-women-around-world>>, consulté le 6 août 2013.

<sup>138</sup> BBC, « Ivory Coast Deadline for ICC Testimony », le 17 juin 2011, disponible sur <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-13815109>>, consulté le 23 septembre 2011 ; et Aljazeera.net, « "Hundreds killed" in Cote d'Ivoire Violence », disponible sur <<http://english.aljazeera.net/news/africa/2011/04/201141232021597365.html>>, consulté le 23 septembre 2011.



à la présidence, Alassane Ouattara, a été crédité de 54,1 pour cent des voix.<sup>139</sup> Gbagbo a refusé de démissionner, ce qui a déclenché de violentes manifestations et l'enlèvement d'opposants politiques présumés appartenant au parti d'opposition, le Rassemblement des Républicains (RDR), qui ont ensuite été battus et torturés.<sup>140</sup>

*Les facteurs interdépendants* : la présence d'acteurs non étatiques armés (*externe*) ; les atteintes aux droits humains (*externe*) ;<sup>141</sup> les conditions socioéconomiques défavorables (*externe*) ;<sup>142</sup> les problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote (*interne*) ; les problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin (*interne*).<sup>143</sup>

### **Indicateurs observables**

1. L'analyse des données historiques relatives aux contentieux portant sur les résultats électoraux ;
2. le nombre des cas de rejet, ou des menaces de rejet des résultats des élections ;
3. le nombre de déclarations sur le plan d'action après le rejet des résultats ;
4. le nombre d'événements liés au rejet (manifestations et autres rassemblements) et le nombre de participants ;
5. le nombre d'incidents de violence perpétrés par les manifestants ;
6. le nombre d'incidents de violence perpétrés par les ASS ; et
7. le nombre et le type de victimes et le niveau des pertes.

<sup>139</sup> Reuters, « Ivory Coast Poll Winner Named, Army Seals Borders », 2 décembre 2010, disponible sur <<http://af.reuters.com/article/worldnews/idAFFTRE6B13FN20101202>>, consulté le 23 septembre 2011.

<sup>140</sup> Aljazeera.net, « “Hundreds Killed” in Cote d’Ivoire Violence ».

<sup>141</sup> International Crisis Group, « Une période critique pour stabiliser la Côte d’Ivoire », Rapport Afrique n°176 (1<sup>er</sup> août 2011), pp. 2, 3, 5, 6, disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/176%20Une%20periode%20critique%20pour%20stabiliser%20la%20Cote%20d-Ivoire.pdf>>

<sup>142</sup> International Crisis Group, « Côte d’Ivoire : Sécuriser le processus électoral », Rapport Afrique n°158 (5 mai 2010), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/158%20Cote%20d%20Ivoire%20-%20securiser%20le%20processus%20electoral.pdf>>, consulté le 2 novembre 2011.

<sup>143</sup> International Crisis Group, « Côte d’Ivoire : Sortir enfin de l’ornière ? », Briefing Afrique n°77 (25 novembre 2010), disponible sur <<http://www.crisisgroup.org/-/media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/B77%20Cote%20dIvoire%20-%20Sortir%20enfin%20de%20lorniere.pdf>>, consulté le 2 novembre 2011.

## ***Méthodologie de la collecte et de l'analyse de données***

- Obtenir les données à travers la veille des médias et les entretiens avec les acteurs politiques relatives aux circonstances du rejet des résultats. Présenter sur graphique et observer les tendances en termes de propos incendiaires et de menaces de violences.
- Surveiller les médias ; déployer ou utiliser les réseaux existants et les plateformes de production participative pour obtenir en quasi temps réel les rapports sur les manifestations non-violentes et violentes et les événements liés à travers le pays. Cartographier les événements. Saisir et projeter les données de base, telles que la taille de l'événement ou le favoritisme politique.
- Obtenir les données relatives aux incidents violents suite aux manifestations. Cartographier le niveau de violence par lieu géographique et désagregés par auteurs et victimes en fonction du genre.



Le présent Guide sur les facteurs internes est un document d'appui à l'*outil de gestion des risques électoraux*. Associé au Guide sur les facteurs externes, cet ouvrage est destiné à guider l'utilisateur de l'outil de gestion des risques électoraux dans une liste de contrôle plus large permettant d'identifier les risques électoraux dans un pays donné avec un cadre électoral précis.

L'outil GRE est conçu pour permettre à ceux dont le mandat ou l'intérêt est de veiller à ce que les élections soient pacifiques et crédibles. Les utilisateurs visés sont les organes de gestion électorale, les agences du secteur de la sécurité, la société civile et d'autres acteurs étatiques et non étatiques. L'outil GRE vise le renforcement des capacités de l'utilisateur à comprendre, analyser et atténuer les risques électoraux, notamment les risques susceptibles de dégénérer.

L'outil GRE est intégré dans un logiciel à trois modules interactifs (apprendre-analyser-agir), à utiliser en tant que ressource, ensemble ou séparément.

IDEA INTERNATIONAL  
Strömsborg  
SE-103 34 Stockholm  
Suède  
Tél : +46 8 698 37 00  
Fax : +46 8 20 24 22  
E-mail : [info@idea.int](mailto:info@idea.int)  
Site Internet : [idea.int](http://idea.int)

